

LE COUVENT MÉDIÉVAL DES CORDELIERS DE CASTRES (TARN)

par Jean CATALO*
Sylvie DUCHESNE, Pascale MARLIÈRE et Fabien CALLÈLE ¹

La création de la Maison Commune Emploi Formation sur la Place de la 32^e division d'infanterie à Castres est à l'origine de cette intervention d'archéologie préventive réalisée en juin-juillet 2000 (fig. 1 et 2) (2). L'emprise du chantier ne concernait pas, *a priori*, le couvent des Cordeliers, autrement dit des Franciscains ou des Frères Mineurs, localisé jusque-là sous le collège Jean-Jaurès. Seul Stéphane Clerc (3) avait émis l'hypothèse, dans le bulletin trimestriel du Centre d'Études et de Recherches du Castrais, d'un couvent du XIV^e siècle plus étendu vers le nord-est que celui du XVII^e siècle. Cette proposition reposait sur une comparaison de la position du clocher de l'église par rapport à celle de l'église des Cordeliers de Lavaur. Cette présomption a été confirmée par une évaluation archéologique réalisée un mois avant le début des travaux.

La fouille déclenchée en urgence absolue a été soumise à un zonage établi en fonction du calendrier prévisionnel des travaux de construction, des résultats de l'évaluation et de la nature des vestiges attendus, sur 2 600 m² d'emprise. La zone occidentale (1 800 m²), où il n'était attendu que des restes de fondation, des tranchées de récupération et peu de mobilier, a été décapée puis relevée, et sondée ponctuellement durant une quinzaine de jours. Dans la zone orientale (800 m²), celle du cimetière et de l'église, le nombre de tombes avaient été estimées à 80. Après le décapage du cimetière et la découverte de deux autres espaces funéraires, la durée de fouille (25 jours) s'est révélée insuffisante pour un traitement complet des sépultures existantes. La fouille exhaustive du cimetière a alors constitué l'objectif prioritaire. Les autres aires funéraires n'ont été que très partiellement sondées. Au final, sur 148 emplacements de tombes repérés, 23 sépultures n'ont pas été fouillées ni prélevées (15 dans la salle capitulaire, 6 dans le cimetière, 2 dans la zone 1). Les 124 tombes traitées représentent les ossements de 240 sujets dont 136 individus en place (réductions comprises).

* Communication présentée le 22 janvier 2002, cf. *infra* « Bulletin de l'année académique 2001-2002 », p.

1. Avec la collaboration de Quitterie CAZES, Vincent GENEVIÈVE, Stéphane CLERC et Nicolas PORTET. Merci à Michel Barrère et Nelly Pousthomis.

2. Cet espace a d'abord fait l'objet d'une évaluation archéologique de 5 jours qui a révélé l'existence de vestiges archéologiques (du 22 au 26 mai 2000 par J. Catalo et F. Callède). La fouille de sauvetage prescrite par le Service Régional de l'Archéologie de Midi-Pyrénées (D.R.A.C.) a ensuite été réalisée du 13 juin au 13 juillet 2000, soit 20 jours ouverts pour 15 personnes (Jean Catalo, Pascale Marlière, Fabien Callède, Pierre Caillat, Sylvie Duchesne, Jérôme Hernandez, Marie-Hélène Jamois, Céline Landreau, Laure-Amélie Lelouvier, Gaëlle Pertusot, Sabine Puech, Nicolas Schmutz, Anaël Vignet pour l'AFAN; Alain Rayssiguier, Catherine Viers pour le CERAC), sur une superficie d'environ 2 600 m². La durée d'exploitation scientifique des données s'est étendue de 20 à 35 jours ouverts pour 5 personnes. Le financement était assuré par le S.E.M. 81, maître d'ouvrage pour la ville de Castres.

3. S. CLERC, « Nouvelles hypothèses sur l'église et le couvent franciscain de Castres », *ARK & O, bulletin trimestriel d'information du Centre d'Études et de Recherches Archéologiques du Castrais*, 1^{er} trimestre 2000, n° 20, p. 4-6.



FIG. 1. CARTE DE SITUATION de Castres.

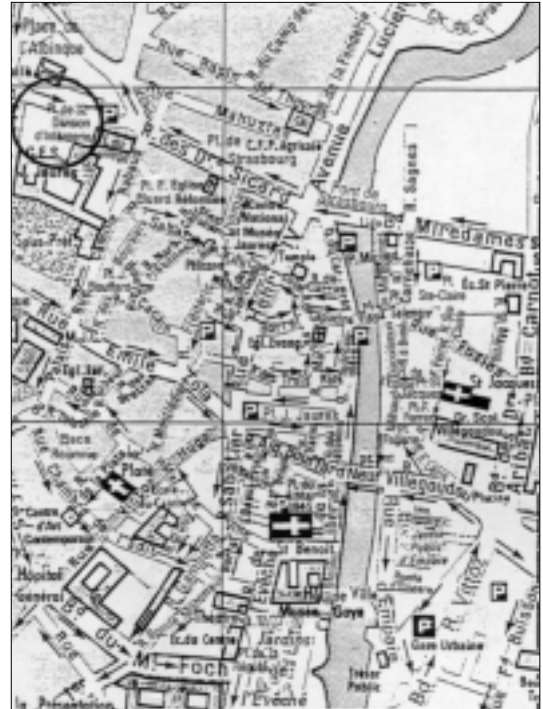


FIG. 2. LOCALISATION DE LA PLACE de la 32^e division d'infanterie dans la ville de Castres.

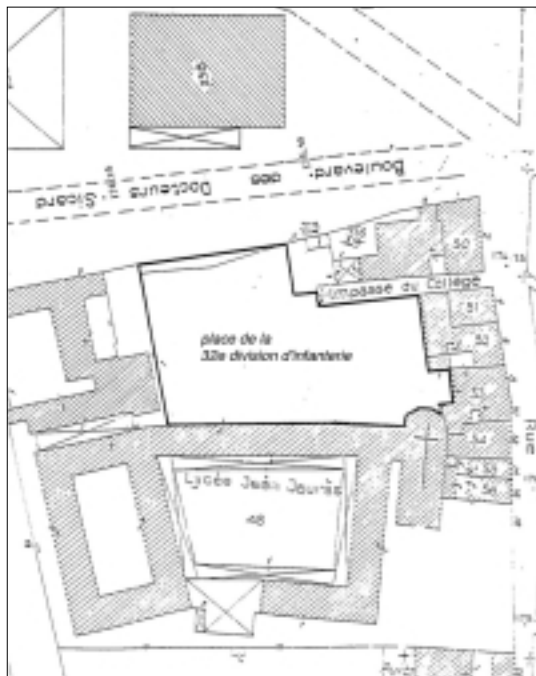


FIG. 3. EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL ACTUEL.

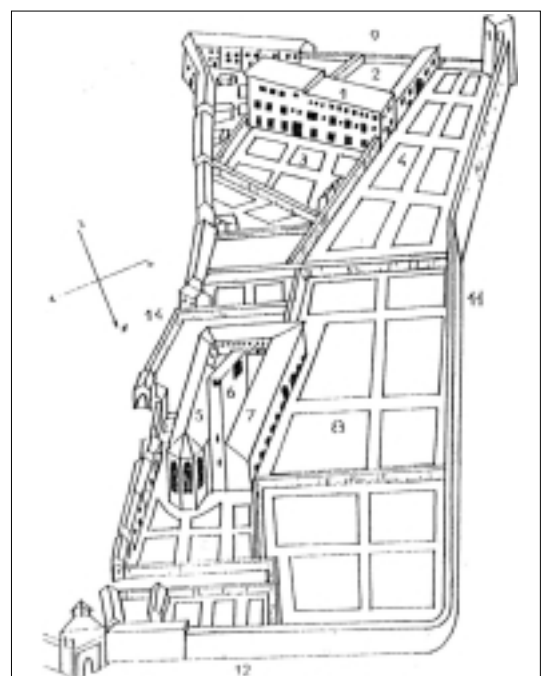


FIG. 4. PLAN DU QUARTIER DU COLLÈGE extrait du plan Picard de 1674. Au premier plan, couvent des Franciscains.

Aperçu historique

La Place de la 32^e division d'infanterie constituait, avant les travaux de la Maison Commune de l'Emploi-Formation, un parking installé entre les bâtiments du collège Jean-Jaurès et la Place de l'Albinque (fig. 3). Située à l'angle nord-ouest du cœur ancien de la ville de Castres, elle se trouvait à l'intérieur de l'enceinte reconstruite au XVI^e siècle. Le collège actuel reprend l'emplacement du couvent des Cordeliers du XVII^e siècle, tel qu'il est connu par un plan de 1674 (fig. 4). Le clocher et une chapelle encore intégrés dans le collège sont les seuls vestiges en élévation de ce couvent. Ces éléments architecturaux ont fait l'objet d'un mémoire de maîtrise présenté en 1982 par Bernard Avella (4).

En l'absence d'un fonds d'archives anciennes, l'histoire du couvent des Franciscains de Castres est connue par un récit de 1587 du père Gonzagues, repris et complété par le frère A. Doumayron (5). Lors de sa fondation en 1227, le couvent des Frères Mineurs est installé hors les murs à l'angle nord-ouest du rempart. Il a déjà acquis une certaine importance en 1251, puisque la sœur de saint Louis y fait construire un tombeau pour Armoise de Lautrec. En 1315-1319, ce couvent se rallie au mouvement mené par Bernard Délicieux. Les raids de la guerre de Cent ans qui touchent le Castrais de 1360 à 1387 provoquent la construction d'une nouvelle enceinte entre 1373 et 1380. Son tracé, longeant la place de la 32^e DI, englobe désormais le couvent des Cordeliers. Bernard Avella date de cette époque les vestiges architecturaux du clocher (6). En 1389, le Duc de Berry et le Comte de Foix se rencontrent dans une salle du couvent construite à cheval sur la muraille.

Au XVI^e siècle, le castrais devient une des principales régions acquises à la religion réformée. Les protestants prennent la ville en 1562. Le couvent des Franciscains devient une fonderie de canons avant d'être rasé en 1574. Les matériaux servent à la reconstruction du rempart, du portal Nau et du bastion d'Ardenne situés à proximité. Malgré une tentative de rétablissement entre 1597 et 1621, le couvent ne sera reconstruit qu'à partir de 1634. Il est alors de dimensions bien plus modestes que le précédent, jusqu'à sa mise en vente en 1791. Sur le plan de 1674, le site apparaît occupé par les jardins du couvent. Au XVIII^e siècle, il est en partie utilisé comme caserne pour la maréchaussée.

Les vestiges de la Place de la 32^e DI sont installés dans un substrat argileux. Aucune occupation antérieure au couvent des Cordeliers n'a été relevée. Les quelques tessons d'origine antique recueillis ne paraissent pas significatifs d'une présence gallo-romaine. La localisation du couvent des Franciscains ne faisant guère de doute, l'étude du site s'est concentrée sur la définition de son plan et de sa chronologie. L'approche de la population inhumée dans le contexte spécifique d'un couvent d'un ordre mendiant constitue l'autre problématique majeure du site.

Le couvent des Cordeliers

Les bâtiments du couvent sont apparus particulièrement arasés, voire complètement détruits. Sauf exception, les niveaux de circulation ont tous disparu et les matériaux ont fait l'objet d'une récupération presque totale. Malgré ce mauvais état de conservation, il semble possible de distinguer trois étapes chronologiques distinctes à partir de certaines relations stratigraphiques et des modes de construction encore perceptibles. Le couvent connaît une évolution en deux états principaux. La troisième période est en rapport avec sa destruction et l'utilisation de l'espace laissé vacant.

4. B. AVELLA, *Le couvent des Cordeliers de Castres, de sa fondation en 1229 jusqu'à la Révolution Française*, mémoire de maîtrise dactylographié, Université Toulouse-Le Mirail, 1982.

5. F. de GONZAGUE, *De origine seraphicæ religionis franciscanæ aiusque progressibus*, Rome, 1587; A. DOUMAYRON, *Discours de la fondation, plan et cité du couvent Saint-François de Castres suivant les mémoires qui ont été recueillis des archives de Carcassonne, du château de Foix, de l'illustre maison de Mirepoix et autres lieux, ensemble l'état auquel ledit couvent se trouve en cette année 1621*, Castres, Éd. Clavel, 1883.

6. B. AVELLA *op. cit.*

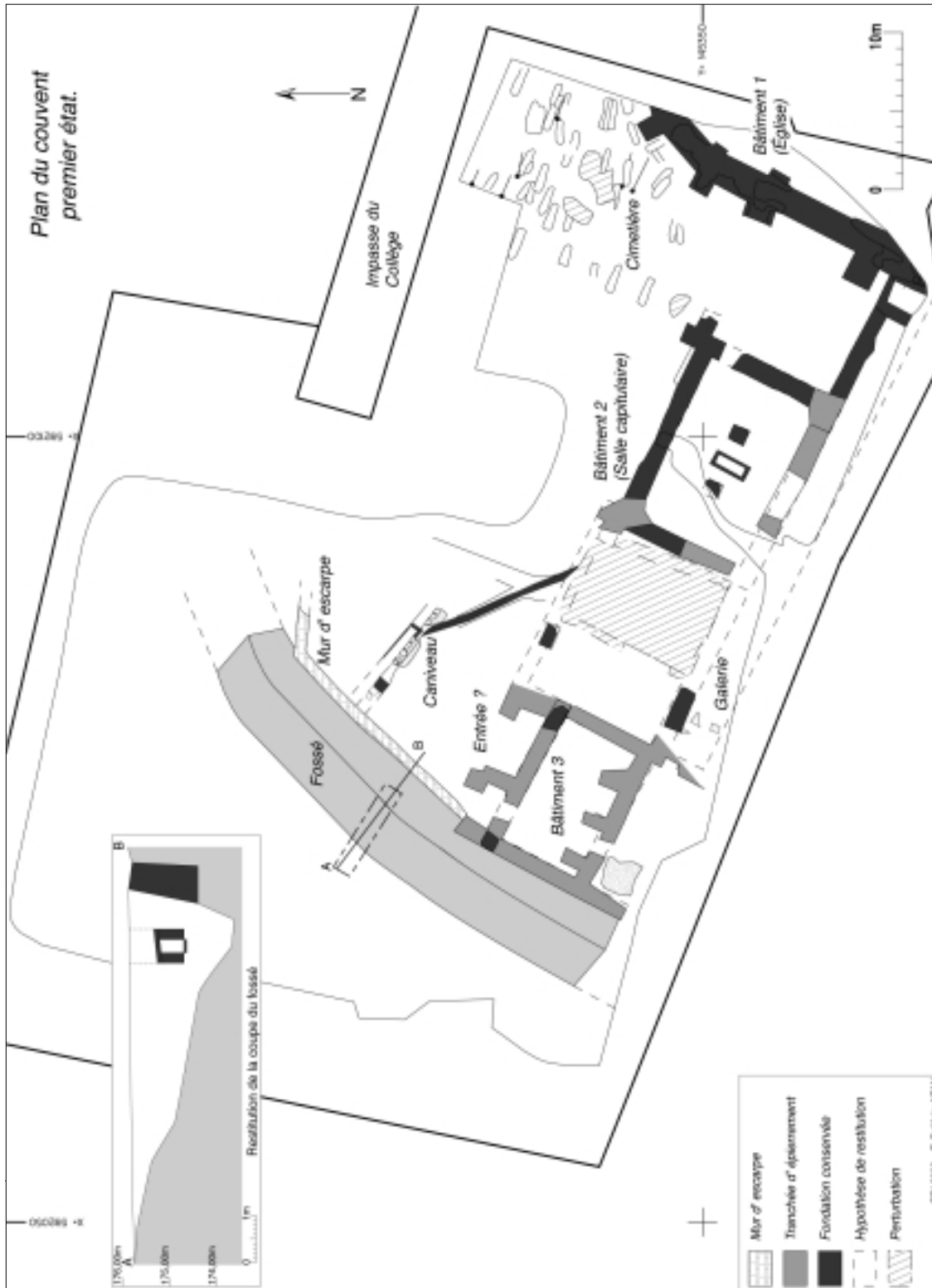


FIG. 5. PLAN DU COUVENT, premier état.

Premier état (fig. 5)*Bâtiment 1*

Plusieurs bâtiments paraissent composer le premier état du couvent des Cordeliers. Ils se caractérisent par des fondations peu profondes (0,45 m). Le plus important d'entre d'eux, orienté au nord-est, est situé dans le prolongement de la chapelle et de la tour du collège. Pris sous la berme du chantier, il apparaît sur 20 m de long. Seul le mur occidental est visible (fig. 6). La construction conservée est constituée de blocs de grès soigneusement taillés en parement, et d'un blocage par assises de pierres calcaire noyées dans un mortier assez dur. Des contreforts rythment ce bâti divisé en sections de largeur différente. Jusqu'au premier contrefort (1,90 m de côté) au sud, le mur mesure 2 m de large, puis sur une section de 5,70 m de long jusqu'au contrefort suivant (1,62 m sur 0,95 m) la largeur est réduite à 1,75 m. Un autre contrefort plus étroit répond au précédent sur la face orientale du mur (1 m sur 0,47 m). À partir de là, d'autres contreforts scandent des portions plus courtes qui ébauchent un tracé polygonal. Ces portions mesurent 2,30 m de long et 1,90 m de large pour la première, 3,40 m de long et 1,90 m de large pour la deuxième. Les contreforts extérieurs affectent maintenant une largeur plus régulière de 1,30 m.



FIG. 6. FONDATION DU BÂTIMENT 1 vue vers le Sud-Ouest, intérieur à gauche. Cliché Jean Catalo.

Un autre contrefort plus étroit répond au précédent sur la face orientale du mur (1 m sur 0,47 m). À partir de là, d'autres contreforts scandent des portions plus courtes qui ébauchent un tracé polygonal. Ces portions mesurent 2,30 m de long et 1,90 m de large pour la première, 3,40 m de long et 1,90 m de large pour la deuxième. Les contreforts extérieurs affectent maintenant une largeur plus régulière de 1,30 m.

Bâtiment 2

Une enfilade de constructions compose une aile perpendiculaire au premier édifice. La première, de 11 m sur 7 m, se dessine à 9 m à l'ouest du bâtiment 1. Un segment du mur ouest et la plus grande partie du mur nord sont les seuls éléments conservés en fondation. Les façades méridionale et orientale ont été totalement récupérées. Leur localisation n'est permise que grâce à des portions de tranchées d'épierrement. La construction est moins massive que pour le bâtiment 1 mais la technique de mise en œuvre est identique pour des murs de 1,20 m de large. À l'angle nord-est, un contrefort (long. : 1,10 m) prolonge le mur oriental. Il est lui-même contrebuté par un autre contrefort (1,30 m sur 1,10 m) sur sa face est. La tranchée d'épierrement de l'angle nord-ouest laisse supposer l'existence d'un dispositif identique à l'origine. Les bases de deux piliers carrés (1,20 m de côté) au centre de l'espace intérieur participent au dispositif architectural. L'entraxe entre ces piliers et avec les murs latéraux est de 3,50 m. Cet agencement permet d'envisager un voûtement en six croisées de 3,50 m de côté, contreforté sur les angles extérieurs.

Malgré les destructions et la présence d'un réseau pluvial, un grand nombre de tombes a été repéré à l'intérieur de ce bâtiment (fig. 7). Parmi elles, un caveau maçonné en briques occupe une position privilégiée au centre de l'édifice entre les deux piliers.

La galerie

Un mur en moyen appareil relie l'angle sud-est du bâtiment 2 à la première travée du bâtiment 1 à laquelle il s'adosse. La bande de 2 m de large dégagée au sud de ce mur a fait apparaître un grand nombre de sépultures. Cette zone sépulcrale a été repérée sur 35 m de longueur jusqu'à une tranchée d'épierrement perpendiculaire. À cette extrémité, un sondage à



FIG. 7. VUE VERS LE SUD DE LA PARTIE ORIENTALE DU BÂTIMENT 2, caveau central à droite. Cliché Jean Catalo.

la pelle mécanique a permis d'estimer la puissance stratigraphique à vocation funéraire à 1,50 m. Quelques fragments d'un dallage en briques ont été découverts en surface de cet important remblai d'inhumation. Un phénomène d'affaissement de ce dallage dû à la présence des sépultures explique la conservation de ce niveau de circulation. Il constitue l'un des seuls exemples de sol attribuables au couvent. La position et la longueur de cette bande de terrain en bordure du chantier présentent cet espace comme une galerie d'accès.

Les autres bâtiments

Les bâtiments qui longent la galerie à l'ouest du bâtiment 2 ont été presque totalement épierrés ou détruits par des constructions postérieures. Les tranchées de récupération de matériaux et les chicots de maçonneries retrouvés montrent cependant leur parenté avec le bâti déjà évoqué, en particulier par une profondeur d'installation n'excédant pas 0,45 m. Le plan obtenu à partir du repérage des tranchées laisse toutefois quelques incertitudes quant à leur organisation initiale et leurs fonctions.

Le bâtiment 3 qui composait l'aile occidentale, au bout de la galerie, semble avoir été le plus imposant. Trois contreforts paraissent avoir épaulé son mur septentrional, alors que les tranchées définissent un prolongement vers le nord pour former l'angle de l'ensemble conventuel. Deux massifs constituent encore des excroissances correspondant peut-être à une entrée monumentale. Un sol en petits galets calibrés a été retrouvé dans un angle intérieur de l'aile occidentale. Sa contemporanéité avec le premier état du couvent n'est pas assurée.

Entre ces bâtiments et le bâtiment 2, seul un tronçon de fondation de même facture que ceux déjà rencontrés semblent accréditer la thèse d'un bâtiment fermé. Les profondes destructions affectant cette zone empêchent toute interprétation plus précise. On note pourtant la découverte de deux sépultures (mal conservées et non fouillées) dans ce qui serait l'espace intérieur de cette partie de l'aile du couvent. Leur orientation est celle des murs.

Le mur d'escarpe et le fossé

Un mur, de nature très différente des précédents, a été observé au nord de l'aile du couvent. Il part de l'angle nord de l'ensemble des bâtiments et suit un parcours rectiligne sur 15 m de long en direction du nord-est (fig. 8), avant de former un angle vers l'est. Construit en dalles de calcaire assisées avec de la terre, il s'adosse à une excavation ouverte vers le nord-ouest. De ce fait, il n'est parementé que sur sa face nord-ouest et présente un fruit important que traduit une largeur variable : 0,55 m à l'arase supérieure, 0,80 m au plus profond. Sa partie basse est aménagée avec des dalles posées sur chant contre le talus. Il est conservé sur 1,50 m de hauteur.

Cette construction longe en fait un fossé seulement exploré par sondages. La contrescarpe de ce fossé a été repérée à environ 5,70 m en avant du mur. Sa profondeur maximale a été sondée à environ 2,50 m à son extrémité la plus septentrionale. Son profil, tel qu'il peut être restitué à partir des deux sondages, donne une pente abrupte dans sa partie profonde. L'existence d'un talus de contrescarpe n'a pas été identifiée. Sa présence est néanmoins envisageable compte tenu de la nature du comblement du fossé très similaire au terrain naturel qui aurait pu constituer le talus à l'origine. Les tracés parallèles du fossé et du mur se dissocient à leur extrémité nord. Le mur forme un angle, puis s'arrête. Le fossé, lui, semble se poursuivre, mais de profondes destructions postérieures (cave) n'ont pas permis de reconnaissance précise.

Les caniveaux

Un premier caniveau, orienté sud-est/nord-ouest, a été repéré au nord-ouest du bâtiment 2. Il est bâti en briques, posées à plat pour le fond et la couverture et de chant pour les côtés. Il conduit à un caniveau plus large (non fouillé) orienté plus à l'ouest. Il semble se jeter dans le fossé au travers du mur d'escarpe, bien que cette liaison n'ait pu être



FIG. 8. ARASE SUPÉRIEURE DU MUR D'ESCARPE vue vers le sud. Cliché Jean Catalo.

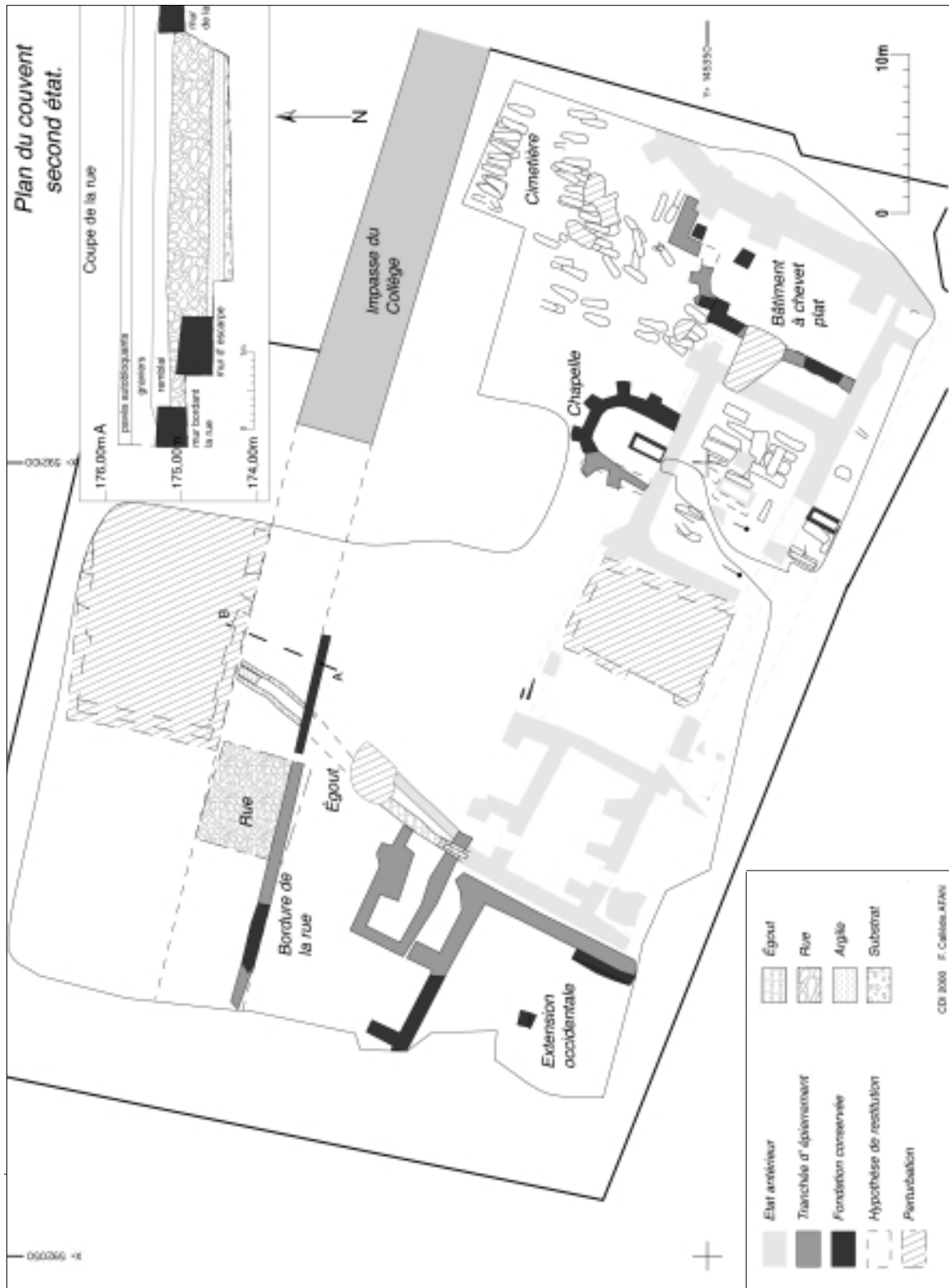


FIG. 9. PLAN DU COUVENT, second état.

observée. La bordure méridionale de ce grand caniveau est formée de blocs de calcaire qui servent aussi de parement à une surface de petits galets conservée sur une faible superficie. Une fondation carrée en fragments de briques, assimilable à une base de pilier, s'insère dans cette bordure.

Second état (fig. 9)

L'hypothèse d'un second état de l'ensemble conventuel repose sur deux constatations. D'une part, certaines constructions, identifiées par les tranchées d'épierrement pour l'essentiel, s'insèrent contre ou à travers les structures précédentes tout en respectant la cohérence de l'ensemble. D'autre part, elles présentent le même mode de construction qui diffère des bâtiments de la phase précédente : la profondeur de fondation peut atteindre 0,80 m (contre 0,45 m dans le premier état), l'association parement en grès de blocage en calcaire a disparu, le mortier est plus riche en sable et en chaux.

La rue et l'égout

Un événement majeur lors de cette seconde phase est le comblement du fossé occidental. Celui-ci semble avoir été rapide et réalisé en une fois. Dans la partie nord du site, ce remblaiement a permis l'établissement d'une chaussée dont le ballast est composé de graves argileuses damées, matériau sous-jacent du substrat encaissant dans son état naturel. L'épaisseur de cet aménagement atteint 0,50 m. Certains gros galets semblent avoir été ponctuellement sélectionnés pour former un bas-côté. La surface est recouverte d'une mince couche noire, grasse et incrustée assimilable à l'utilisation de cette chaussée. Cette voirie est délimitée au sud par un mur (larg. : 0,75 m), en partie épierré plus tardivement, mais repérable sur environ 25 m de longueur. Son orientation ouest/est, comme celle de la chaussée, est différente de celle des bâtiments du couvent. Cette rue semble dans le prolongement exact de l'actuelle impasse du Collège bordant le chantier.

La rue passe donc au-dessus du comblement du fossé et de l'extrémité nord du mur d'escarpe. Elle recouvre également un égout installé le long de ce mur et dans le comblement du fossé. Le point d'origine de cet aménagement est le même que celui du mur d'escarpe, mais son orientation diverge ensuite vers le nord dans le sens de sa pente. L'égout a été dégagé à ses deux extrémités (fig. 34 et 35). Les parois du conduit (larg. : 0,70 m ; haut. : 0,50 m) sont construites sans mortier en blocs équarris, son fond de dallettes, et sa couverture en dalles de taille irrégulière. Sa position au sein du comblement du fossé et sous la chaussée suppose qu'il ait été mis en place entre ces deux phases de réaménagement.

L'extension occidentale

Deux bâtiments occupent l'angle sud-ouest du site. Établis à travers le comblement du fossé, ils appartiennent à la seconde phase de construction. Néanmoins, ils se trouvent dans le prolongement des premiers édifices du couvent et respectent la même orientation. Le plus imposant des deux est situé à peine à 0,30 m à l'ouest du bâtiment 3. Son mur septentrional (larg. : 0,90 m) présente trois contreforts espacés de 4 m, dont un placé à l'angle nord-est. Le seul contrefort non épierré mesure 1,90 m de long sur 0,90 m de large. Le plan de cet édifice se développe au-delà de l'emprise du chantier vers le sud. L'espace intérieur connu n'est défini que par un pilier (1 m de côté) à environ 5 m du mur des contreforts. On note également un élargissement quadrangulaire (3 m sur 0,60 m) du mur oriental. Celui-ci correspond peut-être à un emmarchement dont les matériaux n'ont pas été récupérés.

Situées au nord de cet édifice à contreforts, des tranchées d'épierrement (larg. : 0,70 m) signalent un autre bâtiment de dimensions plus modestes. Bien que très peu profondes, elles s'adosent au bâtiment précédent et passent sur l'égout et le comblement du fossé. Ces traces semblent aussi indiquer que l'ancien mur d'escarpe a pu constituer sa façade orientale. Cette disposition en fonction des autres constructions existantes l'associe donc à cette phase malgré des vestiges difficilement perceptibles.

La chapelle et le bâtiment à chevet plat

Outre les bâtiments occidentaux, les premiers édifices du couvent présentent quelques adjonctions nouvelles dont le mode de construction diffère de la phase précédente. La première modification est une abside polygonale greffée au milieu du mur nord du bâtiment 2 (fig. 10). La largeur du bâti atteint 1,10 m dans la travée principale puis 0,80 m et 0,70 m dans la partie polygonale. Six contreforts de 0,80 m sur 0,70 m épaulent chaque angle de la

construction. Un caveau maçonné a été aménagé dans l'axe longitudinal de l'espace intérieur, contre le mur du bâtiment 2.

Le second bâtiment s'intercale entre les bâtiments 1 et 2. Son mur occidental longe le bâtiment 2, en laissant un couloir de 2 m de large. La construction forme ensuite un arc de cercle à deux contreforts avant de s'adosser à un contrefort du bâtiment 1 par l'intermédiaire d'un chevet plat. L'arc de cercle et le chevet ont été totalement épierrés. Cette mise en œuvre sans chaînage avec la réutilisation du mur occidental confirme la postériorité de cet édifice par rapport au bâtiment 1. Deux bases de piliers sont présentes dans l'espace intérieur, mais ne semblent avoir aucune cohérence architecturale avec le bâti environnant.

Les destructions et le rempart

Nous avons vu que les constructions du couvent ont fait l'objet d'un épierrement relativement poussé. Les tranchées de récupération des matériaux ont été découvertes remplies de gravats de démolition essentiellement composés de mortier. On note que cette récupération est plus achevée à l'ouest du site que pour les bâtiments du secteur de l'église. Dans cette zone, d'autres destructions ont été mises au jour. D'une part, toute la partie supérieure des tombes de l'intérieur de la salle capitulaire semble avoir subi un terrassement qui n'a pourtant pas affecté les niveaux le long des murs. D'autre part, plusieurs fosses profondes et assez informes ont perturbé le cimetière et les espaces proches du bâtiment 1. Ces fosses ne contenaient que des matériaux divers (tuiles, blocs...) avec, parfois, des scories et des culots de fonte.

La première construction postérieure au couvent semble être le rempart (larg. : 1,50 m) situé en bordure nord du site. Cette chronologie n'est pas assurée puisque son implantation ne recoupe pas le secteur du couvent. Cette position en bordure du site, sur 15 m de long, n'a pas permis d'observer sa face externe. Sur sa face interne, son parement en élévation (hauteur conservée : 0,60 m) se compose de blocs quadrangulaires en grès de même module et portant les mêmes traces de taille que les moellons observés sur les bâtiments du premier état du couvent. Sa fondation constituée de blocs plus grossiers n'a pu être observée que sur 0,50 m de profondeur (fig. 11). Orienté ouest/est dans sa partie occidentale, son tracé marque une inflexion à mi-distance vers le nord-est.

Parmi les édifices postérieurs qui ont bouleversé les vestiges de l'implantation franciscaine, citons encore deux caves relativement étendues et les fondations d'une caserne, datant respectivement du milieu et de la fin du XVII^e siècle.

Fonctions et chronologie

Les études réalisées sur le clocher et la chapelle du collège avaient montré que l'église du couvent des Cordeliers se situait dans l'axe de ces constructions. Le bâtiment 1, placé dans le prolongement de la chapelle, semble bien correspondre à ce monument. Le mode de construction, l'existence des contreforts et l'épaisseur des murs paraissent



FIG. 10. FONDATION DE L'ABSIDE POLYGONALE, vue vers le nord-ouest. *Cliché Jean Catalo.*



FIG. 11. DÉTAIL DE L'APPAREIL DU REMPART, fondation et élévation. *Cliché Jean Catalo.*

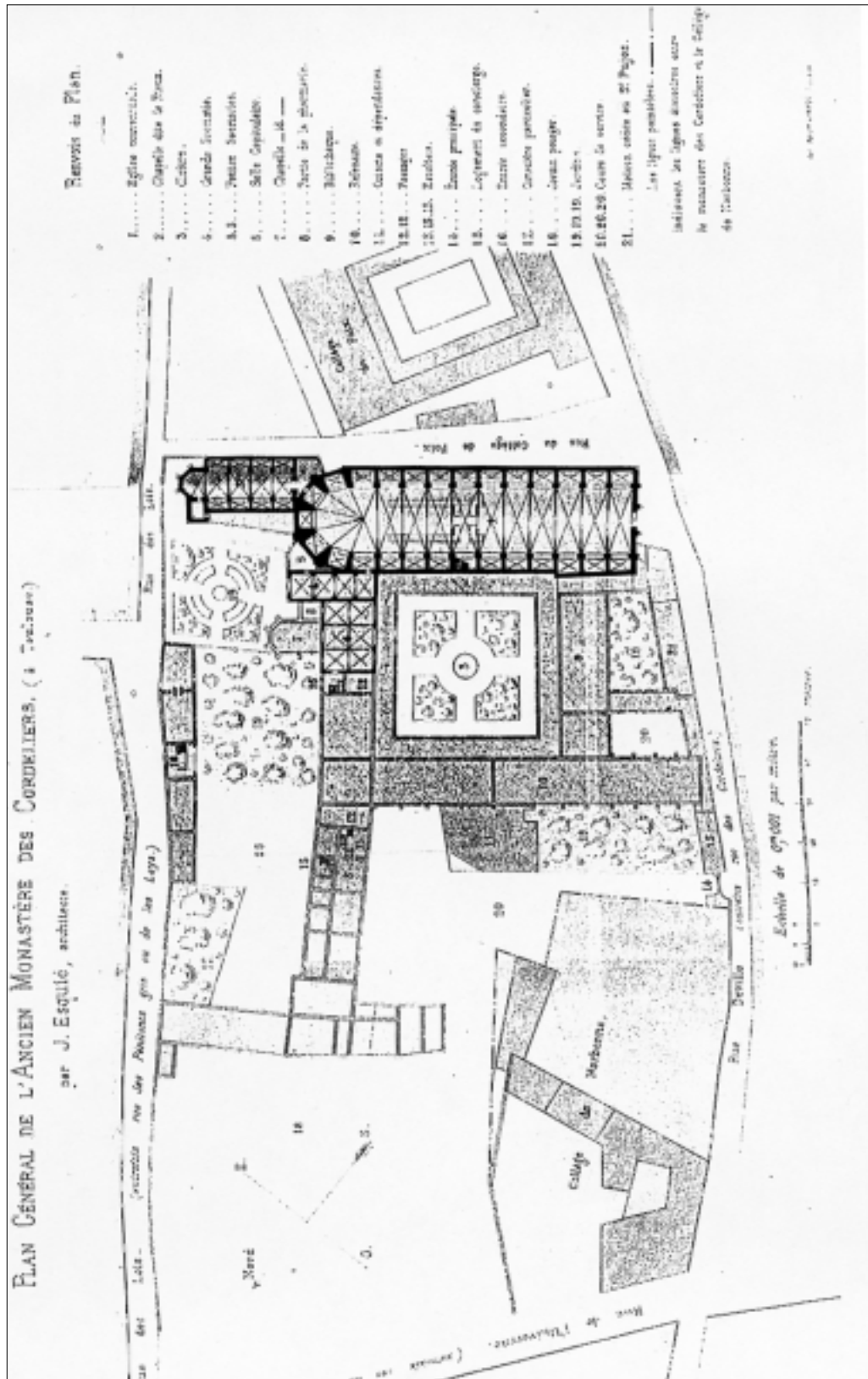


FIG. 12. PLAN DU COUVENT DES CORDELIERS DE TOULOUSE, tiré de J. Esquié : L'église et le monastère des Cordeliers à Toulouse.

confirmer cette hypothèse. Les églises de l'ordre des Franciscains présentent un chœur polygonal voûté assez conforme aux fondations observées ici (Toulouse, Auch). Bien que l'espace intérieur ne soit que très partiellement dégagé, on peut remarquer l'absence d'autres aménagements, chapelles ou tombes, dans la partie connue de cet édifice.

Si l'on compare le plan des bâtiments obtenu grâce à la fouille avec celui des Cordeliers de Toulouse lui aussi orienté au nord-est, les analogies sont nombreuses (fig. 12). À Toulouse, le couvent s'organise dans un quadrilatère dont l'église est un côté. L'aile nord, raccordée au plus près du chœur, est celle de la salle capitulaire qui donne sur la galerie du cloître. Cet édifice est voûté et agrandi d'une chapelle polygonale sur le côté opposé au cloître. Des tombes étaient présentes à l'intérieur de la salle capitulaire. À Castres, la présence des tombes, le système de voûtement, la situation à proximité du chœur de l'église et la chapelle polygonale conduisent à interpréter le bâtiment 2 comme la salle capitulaire du couvent. Ses dimensions sont toutefois inférieures à celles de l'exemple toulousain. La position de la galerie au sortir de la première travée de nef correspond également à celle du cloître toulousain. La fonction des autres bâtiments est plus imprécise à l'exception du bâtiment à chevet plat dont la position entre église et salle capitulaire s'apparente à la sacristie toulousaine. Enfin, l'angle formé par les bâtiments du premier état évoque fortement le quadrilatère de la clôture conventuelle. Tous ces éléments semblent concorder vers une identification de l'aile septentrionale du couvent des Franciscains. Un accès extérieur se faisait peut-être par le bâtiment 3 auquel répond l'aménagement de bordure avec pilier le long du grand caniveau.

Mobilier et datation des états du couvent

Le mobilier en relation avec les structures du premier état du couvent est quasi inexistant. Les quelques lots représentatifs disponibles appartiennent au second état. À peine peut-on évoquer les deux fragments à glaçure verte récoltés au nettoyage du mur d'escarpe (44 tessons au total) et pouvant appartenir au bas Moyen Âge. Une tête sculptée découverte dans la fondation du bâtiment 1 (fig. 13) est le seul indice à notre disposition pour cette phase du site.

La présence de cette tête dans la construction évoque donc deux hypothèses pour la chronologie des bâtiments du premier état. Le premier couvent des Cordeliers n'étant achevé qu'en 1236, si la tête est une ébauche, l'ensemble des bâtiments pourrait dater au moins de la seconde moitié du XIII^e siècle puisque l'église des Frères Mineurs de Castres est mentionnée en 1251 et 1291. En revanche, si la tête est issue de la réutilisation de matériaux d'un premier édifice inconnu (première chapelle d'installation ?), la datation retenue pourrait être plus récente et se situer au début du XIV^e siècle.

Le mobilier céramique associé au second état du couvent est peu abondant. Les références castraises pour son identification sont, quant à elles, inexistantes. En effet, les tombes du cimetière Saint-Benoît, place du 8 mai 1945, représentent le seul site médiéval fouillé à Castres. Il faut donc se reporter aux connaissances acquises pour le Tarn et le Toulousain. Les lots les plus conséquents proviennent du comblement du fossé. On y retrouve des fragments d'oules en pâte grise à cordon horizontal digité ou incisé, des tessons de céramique grise à polissage ou de productions à glaçure couvrante verte ou orange sur pâte rouge. Les pâtes à post-cuisson réductrice semblent témoigner de caractères locaux : pâte fine, micacée et très cuite, ou pâte gris clair, plus grossière, et à gros dégraissant. Ces quelques indices ne permettent pas d'établir une quelconque typologie, mais se rapprochent des productions régionales connues pour la fin du Moyen Âge (XIV^e-XV^e siècles). La composition des échantillons est similaire dans le comblement du fossé, celui du caniveau, ou en surface de la rue. Dans ce dernier cas, on note, au milieu d'un ensemble du bas Moyen Âge (71 tessons), trois fragments à glaçure sur engobe qui évoque le XVI^e siècle et une durée d'utilisation de la chaussée assez longue. Ces quelques éléments confirment en fait la chronologie déduite de la documentation écrite. Les années 1373-1380, dates de construction du rempart et de la rue qui le dessert, marquent le début du second état. Le couvent peut alors s'étendre au-delà du fossé qui perd toute sa raison d'être. Cette période s'achève par la destruction du premier couvent des Cordeliers en 1563 lors de la prise de la ville par les protestants. À partir de 1574, il sert de carrière pour la reprise des fortifications.

Mobilier et datation des destructions postérieures

Aucun mobilier céramique ne peut être associé directement aux multiples perturbations qui résultent de la destruction du couvent. Les quelques tessons recueillis proviennent essentiellement du nettoyage des arases de ces constructions. La seule exception à cette règle concerne le mobilier des tranchées d'épierrement et des fosses découvertes dans la zone du cimetière. Ce dernier est extrêmement rare, mais on note la présence d'un double



FIG. 13. TÊTE SCULPTÉE VUE DE FACE ET DE PROFIL. *Clichés C. Nourrit.*

Insérée dans le blocage de la fondation de l'église, la sculpture a subi des mutilations du visage avant d'y être incorporé. La plus importante concerne le milieu de la figure qui a été profondément retaillé, d'une pommette à l'autre et sur toute la hauteur du nez ; de larges éclats affectent la partie basse du visage à partir de la bouche. Cette tête d'un personnage frappe par son aspect relativement rectangulaire (le rapport de la hauteur et de la largeur est de 3 pour 2). Elle présente un front très ridé, largement dégagé par la chevelure ; celle-ci est seulement esquissée, formée de mèches simplement taillées en biseau, s'achevant sur cinq enroulements disposés symétriquement à partir du sommet du front ; les mêmes mèches enroulées figurent la barbe et la moustache. La bouche n'est pratiquement pas conservée. En revanche, la structure des yeux est bien lisible : les arcades sourcilières forment une sorte de bourrelet plat au-dessus du creux sub-orbital et avant le léger renflement de la paupière ; l'ovale de l'œil, plus haut vers l'extérieur que vers l'intérieur du visage, est ponctué à ses extrémités de deux petits trous de trépan. Ici peut-être plus ailleurs, on saisit le caractère gothique de cette tête. Les oreilles, bien qu'abîmées, semblent avoir été assez saillantes. Une capuche forme comme une corolle d'où surgirait la tête ; son contour circulaire part de l'occipital, passe largement derrière les oreilles et s'arrête à mi-cou ; elle est marquée d'un sillon en biseau au centre de la partie supérieure. Après un rétrécissement, elle s'élargit pour accuser le développement du reste du corps : là, la pierre est brisée.

L'œuvre frappe par un côté relativement grossier (épaisseur des rides, replat des arcades sourcilières, chevelure et barbe à peine ébauchées) qui contraste avec la ligne ferme du contour du visage (joues et pommettes) et celle, très sûre, du contour des yeux : soit cette figure est inachevée, soit elle était disposée à un tel endroit qu'une finition de détail n'était pas nécessaire.

La cassure de la pierre laisse imaginer que la tête se projetait fortement vers l'avant : on peut penser ici à un culot, qui s'accorderait bien aux dimensions de la sculpture (0,33 x 0,19 m).

Les caractères morphologiques du visage (proportions, type marqué, étirement des yeux, traitement de la barbe...) autorisent une datation à partir du deuxième tiers du XIII^e siècle, sans plus de précision.

Q. Cazes

tournois d'Henri IV dans une des fosses. La datation que cette monnaie propose – 1593-1595 (7) – confirme les données acquises par la documentation historique : la destruction du couvent en 1563. Le couvent est alors utilisé comme fonderie de canons et de mousquets. C'est peut-être à cette fonction qu'il faut attribuer les fosses profondes contenant des scories et des culots de fonte. Les matériaux de construction sont utilisés à partir de 1574 pour la reconstruction du rempart et l'édification d'un bastion jusqu'en 1586 (8). Cette décision semble être la cause de l'épierrement général du site, notamment dans le secteur occidental, plus proche des fortifications et effectivement plus intensément détruit. Elle explique également la parenté entre les blocs du rempart et ceux encore présents dans les murs de l'église. Sans données objectives sur le rempart médiéval, il convient donc d'attribuer la construction de l'enceinte à cette période. Il faut noter, toutefois, que le tracé reste le même puisque le couvent se trouve bien *intra muros* à partir de la fin du XIV^e siècle, et qu'une rue parallèle à la fortification s'insère en bordure de l'établissement religieux.

Les sépultures

Trois aires funéraires distinctes ont été repérées en fouille : le cimetière, la salle capitulaire, la galerie. Le cimetière occupe l'angle nord-est du site, au nord de la sacristie et de l'église. Ces tombes ont été reconnues jusqu'à l'impasse du Collège. Les réseaux de cette rue devant rester en service, cet espace choisi pour les installations de chantier n'a pas été fouillé. Les sépultures prises sous le talus de sécurité contre la parcelle mitoyenne n'ont pas été traitées, tout comme la quasi-totalité de celles de la galerie et de la salle capitulaire. Néanmoins, les 124 tombes étudiées, sur les 143 emplacements repérés, peuvent constituer un échantillon relativement représentatif. Le cimetière, qui forme l'ensemble le plus important en nombre, a été divisé en deux phases chronologiques. Les tombes de la salle capitulaire et de la galerie, qui n'ont fait l'objet que d'une fouille très partielle, ont été regroupées dans un même lot d'étude. Le catalogue complet des sépultures comprenant la description de la tombe et l'analyse taphonomique des squelettes n'est pas produit ici. Seule la synthèse des éléments constituant les archives de fouille est présentée.

Le cimetière, première phase (fig. 14)

Définition

La première phase du cimetière a été définie à partir de certaines observations topographiques et stratigraphiques. En premier lieu, les tombes obéissent à deux orientations bien marquées : têtes au nord-ouest et pieds au sud-est, ou têtes au sud-ouest et pieds au nord-est. Dans les 12 cas de recoupements entre tombes d'orientation différente (fig. 15), la position sud-ouest/nord-est est toujours postérieure à celle nord-ouest/sud-est. À cette occasion, on note que les tombes les plus anciennes sont souvent les plus profondes, sans qu'un rehaussement du niveau de circulation du cimetière ait pu être réellement constaté. En second lieu, la chronologie relative de ces sépultures anciennes est également fournie par la destruction de deux d'entre elles (sp. 100 et 130) par la construction de la sacristie qui appartient au second état du couvent. À ces tombes orientées nord-ouest/sud-est de la première phase, ont été ajoutées les inhumations placées le long du mur de l'église qui ne semble pas avoir été affecté par la seconde phase du cimetière.

Organisation

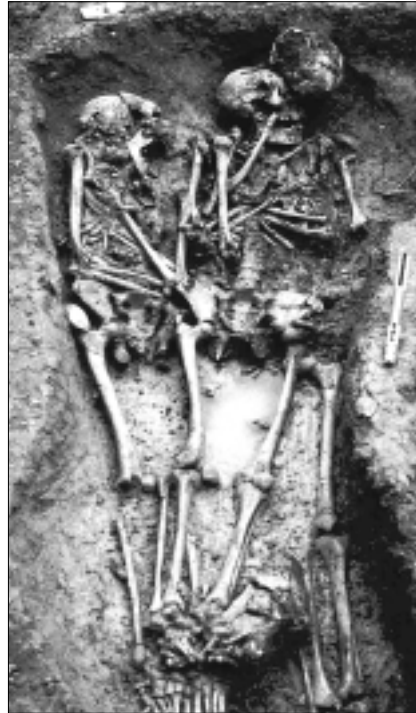
La totalité des sépultures s'inscrit dans un rectangle à l'est d'une ligne dans le prolongement du mur oriental de la salle capitulaire. Un alignement de tombes, régulièrement espacées, matérialise cette limite du cimetière. Partant de l'angle de la salle capitulaire, une bande d'au moins 1,50 m de large, vierge de toute sépulture, traverse et divise

7. 2008-01-M, double tournois de Henri IV, Saint-Palais, 1593-1595 : HE[n]RI[.4.dg.fran.e.n]AVAR, buste du Roi à droite, lauré et cuirassé, écu de Navarre sous le buste.[+doubl]E. TOVRNOIS.1[59], trois lis posés deux et un. D. 1280. Identification par Vincent Geneviève

8. Archives Castres : DD2



FIG. 14. PLAN DU CIMETIÈRE, PREMIÈRE PHASE.

FIG. 15. EXEMPLE DE RECOUPEMENT ENTRE LES DEUX PHASES DU CIMETIÈRE (sp 27 et 77). *Cliché P. Marlière.*FIG. 16. SÉPULTURES ASSOCIÉES (sp 86 A et B avec sp 87). *Cliché P. Marlière.*

l'aire funéraire en deux parties. À l'ouest, l'implantation des tombes semble suivre ce cheminement par un décalage progressif vers l'est. À l'est, les sépultures, assez régulièrement espacées, forment deux alignements parallèles jusqu'à l'église.

De façon générale, les tombes apparaissent indépendantes les unes des autres sans recouvrements entre elles. Dans les cas inverses, deux types d'associations ont été constatées. Pour les inhumations 123-143 et 86a-87, il semble s'agir de sépultures simultanées. Les squelettes, disposés à la même profondeur, sont alors très proches sans qu'aucun désordre anatomique soit noté entre eux. Le second type d'association montre des sépultures placées sur le côté de tombes plus anciennes. La deuxième inhumation recoupe alors une partie du squelette précédent, les ossements bouleversés sont associés à la nouvelle sépulture (sp. 8-9, 3-4, 5-40, 149-150). Dans le cas de la sépulture 86b, le nouvel inhumé a été placé au centre de la tombe double (sp. 86a-87) (fig. 16). En considérant les espaces assez réguliers et inutilisés qui existent entre les tombes de chaque alignement, on peut penser que ces associations procèdent d'une volonté délibérée d'être inhumé près d'un parent ou un proche.

Pratiques funéraires

Les sépultures sont installées dans des fosses oblongues creusées dans le substrat. L'étude taphonomique permet d'abord de mettre en évidence le colmatage rapide de l'espace de décomposition : les connexions anatomiques, même labiles, sont préservées ; les déplacements d'os, essentiellement vers l'extérieur du volume corporel, sont quasi-inexistants ; les cavités naturelles du thorax et de l'abdomen conservent souvent une partie de leur volume initial. Dans un deuxième temps, cette étude laisse entrevoir un large emploi du linceul, même si les épingles destinées à retenir ces pièces de drap sont particulièrement rares dans les sépultures. Cette conclusion repose essentiellement sur l'interprétation des effets de paroi observables sur la majorité des squelettes, sans aucune relation de cause à effet avec les bords des fosses préalables. Ces contraintes transversales, signes élémentaires d'une paroi temporaire, conditionnent la présentation des pièces squelettiques latérales, en les maintenant plus particulièrement en équilibre instable aux limites externes du volume corporel. La pérennité de ces effets est assurée par la mise en place du sédiment autour et à l'intérieur du corps lorsque le linceul se décompose à son tour. Dans quelques tombes à l'image de la sépulture 108, la découverte d'une boucle de ceinture en position fonctionnelle au niveau du bassin, permet d'envisager l'hypothèse d'inhumations habillées.

Les tombes 149 et 150 se démarquent de la règle par l'aménagement des parois des fosses avec des galets ou de petits blocs de pierre. Il semble que ces matériaux aient également constitué le terre de ces tombes dans lequel s'inscrit la sépulture 94 dans un second temps. Ce type d'aménagement est plutôt caractéristique du milieu du Moyen Âge en Toulousain.

Position primaire des corps

Les squelettes sont allongés sur le dos, membres inférieurs étendus et membres supérieurs repliés. Sur les 38 sépultures fouillées appartenant à la première phase (sp. 49, 123, 143, 5, 6, 40, 39, 145, 128, 137, 125, 87, 86a, 86b, 97, 28, 149, 150, 75, 91, 90, 100, 130, 27, 112, 113, 111, 106, 107, 108, 10, 8, 9, 69a, 69b, 3, 4a, 4b, 74), la position primaire des membres supérieurs n'est identifiable que dans 21 cas (soit 51 %). Dix sujets (sp. 106, 107, 108, 8, 69, 3, 4, 40, 91, 87, soit 48 % des identifiables) sont déposés avec les deux avant-bras parallèles, ramenés en avant de l'abdomen. Les mains reposent alors près des coudes opposés. Dans cinq autres cas, les avant-bras sont croisés en avant du thorax (sp. 5, 123, 90, 149, 86) (soit 24 % des identifiables). Pour les inhumations restantes, un seul des avant-bras est replié, en avant du thorax ou de l'abdomen.

Chronologie et datation

Le mobilier associé aux inhumations est extrêmement pauvre. Les tessons recueillis dans les comblements des tombes ne peut être considéré a priori comme directement contemporain des sépultures. Il s'agit généralement de fragments de céramique grise, à décor poli ou non, ou de productions glaçurées, attribuables à la fin du Moyen Âge. Parmi les autres types de mobilier, on note des coquilles Saint-Jacques (sp. 137 et 87) et un fer de bâton (sp. 28), éléments généralement associés à l'idée de pèlerinage à Compostelle réalisé par le défunt (tous sujets masculins ici). Une boucle de ceinture en fer semi-circulaire a été découverte sur le sacrum du sujet masculin de la sépulture 108.

Ce mobilier apparaît peu significatif pour une datation absolue du cimetière. Il faut donc se reporter aux indices de chronologie relative fournis par les bâtiments conventuels. Le chevet de l'église ne recoupant aucune sépulture, on peut penser que le cimetière est postérieur à sa construction et donc à la tête sculptée qui s'y insère. Cette phase



FIG. 17. PLAN DU CIMETIÈRE, SECONDE PHASE.

semble également antérieure au second état du couvent, puisque la fondation de la sacristie entame largement les tombes 100 et 130. Sa datation couvre donc la fin du XIII^e et le XIV^e siècle.

Le cimetière, seconde phase (fig. 17)

Définition

La seconde phase du cimetière regroupe les tombes orientées sud-ouest/nord-est. Les sépultures, dont l'orientation est intermédiaire à celles des deux phases, ont été attribuées par défaut à la séquence la plus récente. Les tombes disposées parallèlement au chevet de la sacristie et postérieures à la première phase ont également été comprises dans ce groupe.

Organisation

La superficie générale de la partie fouillée du cimetière apparaît inchangée, mais son organisation semble subir un certain nombre de modifications. La limite occidentale reste la même, rythmée maintenant par des fosses associées deux par deux. Le passage vers le nord, vierge de toute sépulture, se maintient également à l'exception de l'accès au couloir entre la salle capitulaire et la sacristie. En revanche, le débouché de cet axe de circulation à l'extrémité nord du cimetière est désormais barré par une ligne continue de tombes. Un autre couloir vierge de toute sépulture se dessine à présent en avant de cet alignement et perpendiculairement au passage nord-sud. On remarque que la rangée de tombes et le passage sont parallèles à l'actuelle impasse du Collège.

À l'exception des tombes strictement parallèles au chevet de la sacristie, les autres inhumations de cette phase se concentrent en arc de cercle entre les couloirs de circulation et la zone à proximité du chevet de l'église. Ce secteur apparaît dès lors comme un autre passage auquel les tombes 102, 136, 101 et 142 semblent devoir s'adapter et marquer la bordure. Ainsi, les tombes se répartissent en bordure de l'emprise du cimetière et de manière à former une couronne autour du chevet de l'église.

Modes d'inhumation

Le mode d'inhumation ne semble pas varier entre les deux phases du cimetière. L'utilisation du linceul dans des fosses sans aménagement paraît toujours être la règle. On retrouve également les associations de tombes par recoupement alors que des espaces disponibles subsistent. Les tombes 17-18 représentent le seul cas d'une éventuelle sépulture simultanée. Les recoupements sont plus nombreux que pour la première phase. Quand ils ne concernent que deux individus, la volonté de reprendre les contours de la fosse précédente semble assez prononcée (sp. 36-65, 104-148, 11a et b, 124-141, 2-33, 1-133, 92-93) (fig. 18 et 19). Ce phénomène conduit parfois à un



FIG. 18. SÉPULTURES ASSOCIÉES DE LA SECONDE PHASE DU CIMETIÈRE (sp 2 et 33). Cliché P. Marlière.



FIG. 19. SÉPULTURES ASSOCIÉES DE LA SECONDE PHASE DU CIMETIÈRE (sp 12 et 34). Cliché P. Marlière.



FIG. 20. SÉPULTURES 31 (à gauche) ET 80 (à droite).
Cliché P. Marlière.

nombre important de superpositions (sp. 13, 72, 73, 135, 134). Ces concentrations localisées ne semblent pas la conséquence d'une quelconque difficulté de localisation, puisque la préservation des espaces entre tombes d'un même alignement est parfois très précise. Cette localisation est probablement le résultat d'un maintien des tertres en surface, mais aussi d'une certaine signalisation que peuvent illustrer des blocs parallélépipédiques retrouvés près des tombes 45 et 98.

Les inhumés sont allongés sur le dos, membres inférieurs étendus et membres supérieurs repliés. À l'inverse de la première phase, la position des avant-bras est assez variée. Sur 49 positions identifiables, seulement 4 exemples d'avant-bras parallèles repliés en avant de l'abdomen (sp. 36, 77, 65, 142) (soit 8 %) sont attestés. La position la plus répandue est à présent un avant-bras en avant de l'abdomen et un sur la poitrine (13 cas, soit 26 % des positions connues). On note également l'apparition de positions associant les mains sur la poitrine (sp. 15 ou 103) ou en avant de l'abdomen (sp. 26), cas de figure totalement absent dans la phase précédente.

Le couple sp. 31-sp. 80 constitue un ensemble aberrant au sein de cette phase du cimetière (fig. 20). Les deux sujets apparaissent en contact : les pieds de sp. 80 sur le tarse gauche de sp. 31. Les deux squelettes sont placés tête au nord-est à l'opposé de toutes les autres tombes, et présentent des positions générales peu orthodoxes. Le sujet de la sépulture 31 est sur le dos, membres écartés ; et celui de la sépulture 80 sur le ventre, jambes fléchies, bras gauche replié sous lui. Ces inhumations étant les dernières dans la chronologie relative de ce secteur, il peut s'agir de l'exemple d'une réutilisation tardive de l'aire funéraire sans rapport avec la dernière phase d'occupation du couvent.

Mobilier et datation

Le mobilier directement associé aux sépultures est toujours très succinct. Deux boucles rondes avec ardillon ont été découvertes avec les inhumations 68 et 36 (hommes). Une boucle semi-circulaire, cette fois à traverse aplatie, et deux grelots accompagnaient le groupe sp. 26-67 (femme et homme). La tombe 50 a livré une coquille de pèlerin associée à un fer de bâton (femme). Un troisième fer de bâton a été découvert dans la sépulture 13 (femme). Enfin,

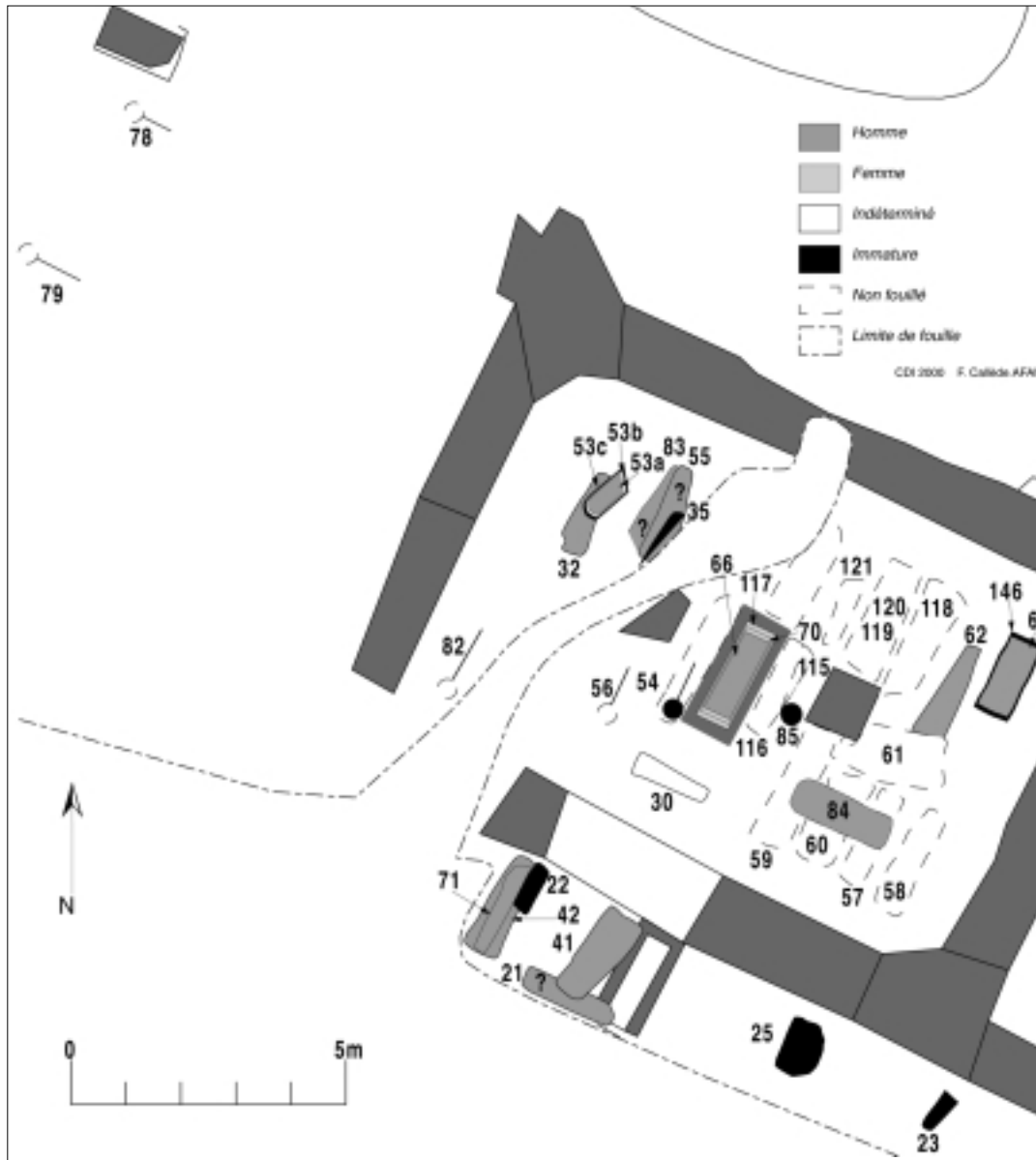


FIG. 21. PLAN DES AUTRES TOMBES.

une bague en place a été mise au jour dans la tombe 16 (femme). Même si les boucles à traverse circulaire et plate sont généralement datées de la fin du XIV^e siècle, ces éléments paraissent trop peu nombreux pour assurer la datation de la seconde phase du cimetière. Il paraît raisonnable de situer cette période d'utilisation contemporaine du second état du couvent, et sa destruction à partir de 1563. Le jeton lombard (9) recueilli dans la tombe 15 ne contredit pas cette chronologie entre 1380 et 1563.

9. Méreau à compte lombard indéterminé, XIII^e-XIV^e siècle. Anépigraphe. Écu surmonté de deux annelets et entouré de points. Anépigraphe Croix languedocienne entourée de deux grènetis. Identification Vincent Geneviève.



FIG. 22. CAVEAU DE LA GALERIE. Cliché Jean Catalo.

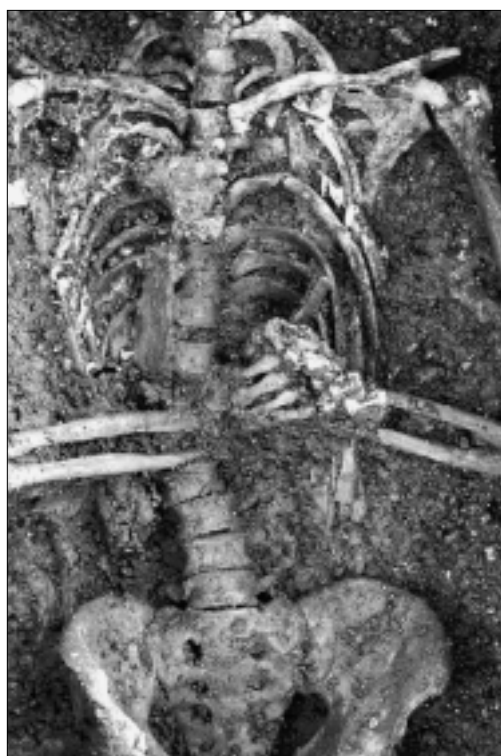


FIG. 23. MAINS JOINTES DE SP 66. Cliché P. Marlière.

Salle capitulaire et galerie (fig. 21)

Ces deux espaces à l'intérieur de la clôture conventuelle semblent avoir une vocation funéraire bien établie. La fouille exhaustive de ces aires funéraires n'ayant pu être réalisée, nous nous bornerons à évoquer quelques observations faites sur les tombes reconnues.

Organisation

Dans la salle capitulaire, les tombes repérées semblent avoir suivi une organisation précise. Les sépultures orientées sud-ouest/nord-est sont disposées en deux rangées parallèles dans le sens longitudinal du bâtiment. D'autres sont accolées de part et d'autre du caveau en position centrale. Les trois sépultures (sp. 30, 61 et 84) orientées nord-ouest/sud-est paraissent postérieures à ces alignements, puisqu'elles les recourent.

Dans la galerie, les quelques tombes connues sont placées perpendiculairement à la façade de la salle capitulaire, à l'exception de la sépulture 21.

Modes d'inhumation

Deux nouveaux modes d'inhumation ont été identifiés dans les deux espaces funéraires. Le premier se matérialise sous la forme de caveaux maçonnés en briques : un dans la galerie (fig. 22), un au centre de la salle capitulaire, un dans la chapelle polygonale. Seul le caveau de la salle capitulaire a été fouillé et contenait trois inhumations en place dans un remblai essentiellement constitué d'ossements. Les trois squelettes en connexion sont apparus étagés sur toute la hauteur du caveau : le premier posé sur fond (sp. 117), le second à mi-hauteur (sp. 70), le dernier près de l'ouverture (sp. 66). Cette succession de sépultures dans un même aménagement a également été constatée dans la fosse de la sp. 63 ou les tombes de l'angle nord-ouest de la salle. Dans ces cas, l'excavation rectangulaire large et profonde semble fonctionner de la même manière qu'un caveau bâti. De telles fosses ont pu

être fermées par des dalles funéraires. L'emprise de destruction observée exclusivement à la surface des alignements pourrait alors être le résultat de la récupération de ces dalles. Le second nouveau mode d'inhumation est le cercueil cloué représenté par trois exemples : 2 dans la salle capitulaire (sp. 30 et 53), 1 dans la galerie (sp. 71). Selon l'orientation de la sépulture 30, cette utilisation du cercueil apparaît relativement récente (XVI^e s. ?).

Sur les huit positions des membres supérieurs identifiables, on remarque trois cas de mains jointes en avant de l'abdomen ou du thorax. Alors que dans le seul cas du cimetière (sp. 26), les mains restaient à plat, elles sont ici réunies en position verticale, en prière (fig. 23). Les inhumations concernées sont parmi les plus récentes : sp. 41 dans la galerie postérieure au caveau, sp. 66 dernière sépulture en place du caveau de la salle capitulaire, sp. 84 recoupant plusieurs tombes de la salle capitulaire. Le maintien de cette position suppose une contrainte exercée sur les mains dès le début et tout au long de la décomposition, suffisamment forte et persistante pour permettre le maintien de l'équilibre vertical de leurs petites pièces aux connexions labiles, équilibre d'autant plus instable qu'elles reposent en avant d'une cavité naturelle (thorax ou abdomen). Les mains ont donc été probablement liées, attachées ensemble avant l'enveloppement du corps dans un linceul.

Chronologie et datation

Le mobilier associé aux sépultures de cet ensemble est assez varié : bagues (sp. 41, 70, 117), boucle à traverse aplatie et mordant (sp. 63 homme), fer à cheval. Ce dernier (10) a été découvert sur le sacrum du sujet de la sépulture 55 (homme). La corrosion du métal ayant aggloméré les vertèbres lombaires, on peut penser que l'objet a été directement posé sur le sujet lors de l'ensevelissement. Un morillon (11) a également été recueilli dans le comblement de la tombe 82. Cependant, le faible nombre de sépultures traitées dans la galerie et la salle capitulaire limite grandement toute tentative d'une chronologie même relative de l'occupation de ces espaces. L'époque de mise en place de sépultures, dans ces zones privilégiées de l'ensemble conventuel, doit être estimée à toute sa période d'activité, de la fin du XIII^e siècle au XVI^e siècle.

Étude anthropologique (S. Duchesne)

Définition de l'échantillon et méthodes

Le site du couvent des Cordeliers a livré 123 sépultures et un caveau (12) : les sépultures ont fourni 240 sujets, répartis en 128 individus en place, 8 provenant de réduction et 104 issus des comblements, le caveau 2 100 ayant fourni, à lui seul, 36 sujets dont 3 encore en place et 33 provenant du comblement de la structure. Ainsi, au total, le nombre minimum d'individus est de 191 adultes (dont 89 hommes et 43 femmes) et 49 sujets immatures (annexe, tabl. 2, 3, 4).

Nombre minimum d'individus

Pour les sépultures, ont été dénombrés les squelettes en place et les os issus du comblement des tombes. Pour le caveau, en plus des squelettes individualisés à la fouille, le caveau 2 100 contenait un grand nombre d'ossements remaniés (13). Leur décompte a été réalisé selon la procédure établie par Gallay et Chaix (14), pour chaque os des membres supérieurs et inférieurs, pour les sujets adultes et les sujets immatures (annexe, tabl. 5 et 6). Ainsi, l'estimation des individus inhumés dans le caveau est de 36 sujets, répartis en 3 squelettes individualisés à la fouille, 22 adultes et 11 enfants issus du comblement de la structure.

10. Son type pourrait dater de la seconde moitié du XIV^e siècle (identification par Nicolas Portet).

11. Élément de serrure.

12. Cf. annexe, tabl. 1 : liste des sépultures et NMI.

13. Cependant, ils ont fait l'objet d'un rangement : les crânes étaient placés aux extrémités du caveau, tandis que les os longs se trouvaient sur les côtés.

14. A. GALLAY et L. CHAIX, *Le dolmen M. XI. Le site préhistorique du petit chasseur, Cahiers d'archéologie romande n° 31*, Université de Genève, 1984. Elle consiste en la détermination du nombre minimum d'individus par os (NMO), en prenant en compte la méthode des appariements : dénombrer les os symétriques, puis ajouter les os totalement incompatibles. Le nombre minimum d'individus est alors simplement obtenu en prenant le NMO le plus élevé.

Détermination de l'âge et du sexe

Une estimation de l'âge a été effectuée, pour les sujets immatures, à partir de l'observation de 3 critères : la calcification et l'éruption dentaire (15), la longueur des os longs (16), ainsi que le développement du squelette osseux. Ces critères ont permis de répartir l'échantillon depuis les périnataux jusqu'à l'âge adulte (18-20 ans). Pour les adultes, l'âge au décès est généralement beaucoup plus difficile à estimer car il repose sur des processus de sénescence souvent difficiles à évaluer. Toutefois, trois classes d'âge peuvent être facilement définies : les jeunes adultes, sujets de moins de 30 ans (classe d'âge correspondant à la disparition des dernières traces d'immaturité, la crête iliaque de l'os coxal et l'extrémité sternale de la clavicule), et les adultes de plus de 30 ans. Pour ces derniers, l'observation du degré des sutures crâniennes (17) a été privilégiée, car les difficultés de la détermination de l'âge au décès et la corrélation de l'indicateur avec l'âge sont écartées (18). En effet, cette méthode consiste en une ventilation de chaque individu, d'après son degré de synostose crânienne, selon la probabilité d'appartenance à chacune des classes d'âge (de 20-30 ans à plus de 80 ans).

La diagnose sexuelle a porté uniquement sur les adultes, étant donné qu'aucune méthode actuellement ne présente de résultats fiables pour les sujets immatures. Une approche visuelle a été menée sur la morphologie de l'os coxal (19) pour les sujets en connexion anatomique. Pour les sujets du caveau, une approche métrique sur les os longs du comblement a été réalisée, les sujets étant classés selon les moyennes masculines et féminines obtenues sur les sujets des sépultures.

Recrutement

En raison de nombreuses limites méthodologiques (notamment l'estimation de l'âge au décès des adultes) et de la nature même de l'échantillon de population archéologique (représentation de l'échantillon osseux en rapport avec la population vivante), il est difficile de réaliser une étude paléodémographique au sens strict (20). Toutefois, l'étude du recrutement peut être abordée en réalisant un tableau de répartition des décès par âge et par sexe. Cette répartition est alors comparée à un modèle théorique, le schéma de mortalité archaïque, applicable aux populations pré-jenneriennes (21), et définie par les tables-types de Ledermann (22). Si le profil de la population étudiée est conforme à ce schéma, l'échantillon est assimilé à une population naturelle, sinon il reflète des anomalies dans la composition de la population, interprétées alors comme une sélection des inhumés.

Pour les sujets immatures, afin de mettre en évidence des anomalies dues à un recrutement et non à des erreurs de répartition, le principe de conformité a été appliqué : les sujets ont été ordonnés de manière à être le plus conforme

15. D. H. UBELAKER, *Human skeletal remains. Excavations, analysis, interpretations*, Manuals on archaeology -2, revised edition, Taraxacum, Washington, 1984.

16. M. STLOUKAL et H. HANAKOVA, « The length of long bones in ancient Slavonic populations, with particular consideration to the questions of growth », dans *Homo*, 29, 1978, p. 53-69.

17. Cl. MASSET, *Estimation de l'âge au décès par les sutures crâniennes*, thèse, Paris, 1982.

18. La morphologie de la surface auriculaire de l'os coxal (C. O. LOVEJOY *et al.*, « Multifactorial determination of skeletal age at death », dans *American Journal of Physical Anthropology*, 68, 1985, p. 1-14.) a également été utilisée afin d'estimer un âge individuel. Toutefois, il faut être prudent sur cette estimation, car même si une certaine fiabilité lui est accordée, elle n'a jamais été validée de façon précise sur des sujets au sexe connu (D. ROUGÉ, *Détermination du sexe et de l'âge au décès des adultes à partir des restes osseux : apports méthodologiques appliqués à l'étude des nécropoles médiévales*, Thèse de Sciences, Université Paul-Sabatier, Toulouse, 1993).

19. J. BRUZEK, *Fiabilité des procédés de détermination du sexe à partir de l'os coxal. Implications à l'étude du dimorphisme sexuel de l'homme fossile*, Thèse de doctorat, Museum National d'Histoire Naturelle, Institut de Paléontologie Humaine, 1991, 431p., inédit.

20. P. MURAIL, *Biologie et pratiques funéraires des populations d'époque historique : une démarche méthodologique appliquée à la nécropole gallo-romaine de Chantambre (Essonne)*, Thèse de doctorat, Université de Bordeaux I, 1996.

21. C'est-à-dire pour les populations d'avant la généralisation des vaccinations, notamment celle contre la variole (généralisée par Jenner) au début du XIX^e siècle. La démographie des populations du passé, qu'il s'agisse de celles de la Chine des Ming, de celles d'avant la Révolution Française ou des chasseurs cueilleurs, suit quelques lois incontournables (sur le long terme), communes à toutes les populations ne connaissant ni les vaccinations ni les antibiotiques. Dans toutes ces populations, l'espérance de vie à la naissance était comprise entre 20 et 40 ans (É. CRUBÉZY, « L'étude des sépultures, ou du monde des morts au monde des vivants », dans A. FERDIÈRE (dir.) « *L'archéologie funéraire* », Coll. « Archéologiques », Errance, Paris, 2000, p. 8-54.).

22. S. LEDERMAN, *Nouvelles tables-types de mortalité*. Institut National d'Études démographiques, Travaux et documents n° 53, PUF, Paris, 1969.

possible avec les tables-types (23). Ainsi, les effectifs des deux premières classes d'âge (0-1 an et 1-4 ans) doivent être les plus importants, celui de la classe 5-9 ans deux fois supérieurs à celui de la classe 10-14 ans et enfin, le minimum des décès doit se trouver dans la classe 10-14 ans. L'étude du recrutement immature a été effectuée selon les quotients de mortalité mais aussi le calcul des effectifs. Toutefois, seule la première est exposée car elle présente l'avantage de la comparaison systématique entre les populations ou les différents cas envisagés (24). Pour les adultes, la répartition des effectifs a été étudiée pour une espérance de vie à la naissance de 25 et de 30 ans. La répartition suivant une espérance de vie à 30 ans étant la plus proche des tables-types de mortalité, c'est elle qui est présentée ici. En général, la comparaison avec le modèle théorique peut mettre en évidence deux types d'anomalies, des populations anormalement jeunes (de type « cimetière militaire ») ou anormalement âgées (de type « hôpital ») (25).

Caractères discrets

Les caractères discrets, codés en présent ou absent, permettent d'envisager à l'intérieur d'un cimetière des regroupements de sujets apparentés, en concordance avec des sous-ensembles archéologiques pertinents. En effet, certains d'entre eux (26) présentent un fort déterminisme génétique ou familial, tandis que d'autres résulteraient plus d'une variation du développement, ou de liaisons à l'âge ou au sexe. Les caractères discrets étudiés doivent être rares dans la population étudiée, et indépendants de l'âge et du sexe sous peine de définir d'immenses concentrations de sujets reflétant leur appartenance à une même population (27). Ils offrent alors la possibilité de mettre en évidence des concentrations de sujets génétiquement liés, cependant sans que la nature du lien puisse être établie.

Vingt-quatre caractères discrets ont été recherchés, 6 caractères crâniens, 2 mandibulaires, 3 dentaires et 13 infracrâniens (annexe, tabl. 9). Ils ont été étudiés selon les définitions de Hauser et De Stefano (28) pour les caractères crâniens et mandibulaires, de Saunders (29) pour les caractères infracrâniens. Les caractères sans cotation ou avec une seule uniquement sont écartés de l'analyse, ainsi que les caractères avec une forte représentation. Ensuite, la liaison à l'âge et au sexe ont été recherchés et les caractères présentant de telle liaison ont été éliminés de l'étude (annexe, tabl.10). L'étude de la latéralisation (30) a montré que seuls l'insertion en creux du grand pectoral et du grand rond de l'humérus pour les sépultures et le pont mylohyoïdien pour le caveau ont montré une préférence, à gauche pour le premier et à droite pour le second. Ainsi, les caractères discrets retenus sont donc pour les sépultures le pont mylohyoïdien, l'apophyse sus-épineuse de l'humérus, la fosse de Allen et la fosse hypotrochantérienne du fémur, et la facette d'accroupissement médiale du tibia. Les caractères retenus pour le caveau sont le métopisme, l'agénésie de la 3^e molaire.

Pathologie

L'étude de la pathologie a été réalisée de façon uniquement macroscopique ; cependant, elle a permis d'identifier plusieurs causes : traumatique, inflammatoire, infectieuse et même due à la croissance (31).

23. P. MURAIL, *op. cit.* ; P. SELIER, « La mise en évidence d'anomalies démographiques et leur interprétation : population, recrutement et pratiques funéraires du tumulus de Courtesoult » dans : J.-F. PININGRE (éd.), *Le tumulus de Courtesoult (Haute-Saône) et le premier Âge du Fer dans le bassin supérieur de la Saône*, Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1996 ; D. CASTEX, *Mortalité, morbidité, et gestion de l'espace funéraire au cours du Haut Moyen Âge - Contributions spécifiques de l'anthropologie biologique*, thèse Université Bordeaux I, 1994.

24. P. MURAIL, *op. cit.*

25. Cl. MASSET, *op. cit.*

26. Comme les caractères *hyperostotics*.

27. É. CRUBÉZY, « Liens de parenté et organisation de l'espace funéraire », *Dossiers d'Archéologie* n° 208, 1995, p. 48-85.

28. G. HAUSER et G.F. De STEFANO, *Epigenetic Variants of the Human Skull*. Schweizerbart, Stuttgart, 1989.

29. S.R. SAUNDERS, « The development and distribution of discontinuous morphological variation of the human infracranial skeleton », *Archaeological Survey of Canada*, Paper n° 81, National Museums of Canada, Ottawa, 1978.

30. Suivant le test défini par Howe et Pearson : $(a-b)/(a+b)$, avec a le nombre de fois où le caractère est présent uniquement à droite, et b le nombre de fois où il est présent uniquement à gauche.

31. Les atteintes pathologiques touchent 12,9 % des sujets (31/240), qui sont distribuées de façon presque égale entre le cimetière (phases 1 et 2), et la salle capitulaire avec le caveau, entre 13 et 16 %. La salle capitulaire seule présente un pourcentage d'atteintes plus élevé de 23,1 % (6/26) contre 10,8 % pour le caveau (4/37) (annexe, tabl. 8). La répartition selon les pathologies présente une distribution différente selon les localisations. En effet, le cimetière offre principalement des atteintes traumatiques, essentiellement des fractures, mais aussi quelques traces de coups (55 % pour les deux phases), et des atteintes infectieuses pour 30 % des cas. La salle capitulaire et le caveau offrent plutôt un schéma inverse, c'est-à-dire une majorité d'atteintes infectieuses, 70 %, contre 20 % d'atteintes traumatiques. Le détail de cette étude devrait faire l'objet d'un article.

Recrutement

A. Le cimetière : les phases 1 et 2.

Analyse de la mortalité immature

Seule l'étude de la phase 2 est présentée, en raison du faible effectif de la phase 1 qui comprend uniquement deux sépultures d'adolescents (sp. 39 et 126) et deux sujets issus du comblement de la sépulture sp. 40 (un adolescent de 15-18 ans et un enfant de 1-2 ans). La distribution des sujets immatures ne montre pas une mortalité naturelle, à l'exception des adolescents (classes d'âge 10-14, 15-19), pour une espérance de vie comprise entre 25 et 30 ans. On note en effet une absence de périnataux pour les deux phases du cimetière, une sous-représentation de la classe 1-4 ans pour la phase 2 (absente pour la phase 1) et une faible représentation des enfants âgés de 4 à 10 ans (annexe, tabl. 7, graph. 1). L'anomalie dans le recrutement de l'échantillon immature est fréquente pour les premières classes d'âge, notamment les deux premières, dans les études de cimetières ou nécropoles médiévaux (32).

Analyse de la mortalité adulte

La proportion hommes/femmes montre un sureffectif masculin (annexe, tabl. 4). En effet, le *sex ratio* est de 2,3 pour la phase 1 et de 2 pour la phase 2 ; il y a donc deux fois plus d'hommes que de femmes. Toutefois, si l'effectif de sujets indéterminés est rapporté à l'effectif féminin, le *sex ratio* serait de 1,8 pour la phase 1 et de 0,8 pour la phase 2, proche de 1. Ainsi, la sur-représentation des hommes est toujours présente pour la phase 1 du cimetière, montrant une sélection en faveur de l'inhumation de sujets masculins, alors qu'elle disparaît pour la phase 2. Cependant, pour la phase 2, la répartition entre les squelettes et les complements montre que l'essentiel des sujets indéterminés provient des complements. Dans l'hypothèse où tous ceux-ci étaient des femmes, plus de femmes que d'hommes auraient été inhumées en premier lieu, puis en second lieu une majorité d'hommes puisqu'ils sont restés en place. Il est difficile de conclure, si ce n'est que la répartition montre, de toute façon, une sélection, qu'elle soit féminine puis masculine, ou bien masculine dès le départ (si tous les sujets indéterminés ne sont pas des femmes).

Les femmes

La distribution de la population féminine du cimetière, phases 1 et 2 (annexe, graph. 2 et 3), présente un profil de population naturelle – de type Genève III (33) –, avec un mode (34) dans les classes âgées, respectivement 60-69 ans et 70-79 ans. Cependant, on note, pour la phase 1, une sous-représentation des jeunes femmes (20-29 ans). Cette anomalie est difficile à prendre en compte en raison de la faiblesse de l'échantillon (n = 8). Ainsi, les femmes inhumées dans le cimetière correspondraient à une mortalité naturelle, avec le plus grand nombre de décès dans les classes âgées.

Les hommes

La distribution de la population masculine du cimetière montre un profil de mortalité naturelle avec un léger sureffectif dans la classe 60-69 ans, classe modale pour les deux phases du cimetière (annexe, graph. 4 et 5). Ce sureffectif ne constitue pas, cependant, une anomalie dans la composition de l'échantillon. Ainsi, la population masculine inhumée dans le cimetière serait plutôt âgée, sans pour autant constituer une sélection.

B. La salle capitulaire et le caveau

Analyse de la mortalité immature

Dans la salle capitulaire, la moitié des sujets immatures est issue des complements (5/10 soit 50 %) ; seuls 5 sujets sont encore en place, âgés principalement de 2 à 7 ans. Dans le caveau, ils proviennent uniquement du comblement de la structure, intéressant toutes les classes d'âge (annexe, tabl. 7). Les deux premières classes d'âge

32. É. CRUBÉZY, 2000, *op. cit.*

33. Cl. MASSET, *op. cit.*

34. La valeur la plus fréquente de la distribution.

sont sous-représentées alors que les suivantes sont comprises dans les limites d'une espérance de vie de 25 à 30 ans (annexe, graph. 6). Cependant, cette distribution n'est peut-être que le résultat d'une sélection selon le type de tombe (sépultures/caveau). En effet, dans les sépultures de la salle capitulaire sont essentiellement inhumés des enfants âgés de 1 à 7/8 ans tandis que dans le caveau ce sont essentiellement des enfants et des adolescents. Toutefois, le faible nombre de sujets dans les sépultures ($n = 6$) ne permet pas de conclure sur cette hypothèse.

Analyse de la mortalité adulte

La proportion hommes/femmes montre un très net sureffectif masculin (annexe, tabl. 4). En effet, le *sex ratio* est de 4 pour la salle capitulaire et de 1,6 pour le caveau. Toutefois, si l'effectif de sujets indéterminés est rapporté à l'effectif féminin, le *sex ratio* est alors de 1 pour la salle capitulaire comme pour le caveau. Ainsi, la sur-représentation des hommes disparaît en faveur d'une mortalité équilibrée entre les hommes et les femmes. Toutefois, dans l'hypothèse du report des sujets indéterminés (issus des comblements, 14/28, soit 46,5 %) comme sujets féminins, il semble peu probable que la salle capitulaire ait fait l'objet d'une sélection en faveur des femmes avant celle en faveur des hommes. Il est plus vraisemblable qu'il soit dès le départ un secteur masculin, tous les sujets indéterminés ne pouvant pas être ainsi des femmes. Par ailleurs, la totalité de la salle capitulaire n'a pas été fouillée, c'est pourquoi ces hypothèses sont à prendre avec précaution. Pour le caveau, deux hypothèses sont possibles, à savoir, une structure au départ masculine puis l'inhumation de femmes dans une phase tardive ou finale : deux des trois derniers inhumés étant des femmes (sp. 70-117), ou bien une structure de type familial, avec le dépôt de sujets masculins et féminins au cours de son utilisation sans préférence.

Les femmes

Les sujets féminins étudiés proviennent uniquement du caveau, l'effectif en est très faible ($n = 7$). Le profil obtenu ne correspond pas à une mortalité naturelle, en raison d'un sureffectif dans la première classe d'âge, 20-29 ans, et d'un sous-effectif dans les dernières classes d'âge (annexe, graph. 7). Toutefois, la distribution n'étant pas complètement décroissante, la sélection ne peut être affirmée. Cependant, la population féminine inhumée dans le caveau serait plutôt jeune, la classe modale étant la première, 20-29 ans.

Les hommes

Pour la salle capitulaire, le profil obtenu ne montre pas une mortalité naturelle. La distribution, croissante jusqu'à la classe 60-69 ans (classe d'âge modale), présente une sur-représentation des classes âgées et une sous-représentation des classes jeunes (annexe, graph. 8). Elle représente donc une mortalité anormalement âgée, mais il est difficile de conclure sur cette sélection en raison du très faible effectif ($n = 5$). La population masculine inhumée dans la salle capitulaire serait plutôt âgée, faisant l'objet éventuellement d'une sélection à l'âge. Pour le caveau, la distribution obtenue montre une mortalité naturelle. En effet, les faibles variations avec le modèle théorique dans les premières classes d'âge, 20-29 ans et 30-39 ans, ne sont pas significatives (annexe, graph. 9). La population masculine inhumée dans le caveau refléterait donc une mortalité naturelle.

C. La galerie

Seules 7 tombes ont été fouillées : trois contenaient des sujets immatures, les quatre autres uniquement des hommes.

Analyse de la mortalité immature

Moins d'un quart des sujets immatures est en place (3/13, soit 23,1 %), le reste étant issu des comblements des sépultures. Cependant, seule la première classe d'âge n'est pas suffisamment représentée, les autres étant comprises dans les limites d'un schéma de mortalité archaïque, pour une espérance de vie de 25 à 30 ans (annexe, tabl. 7, graph.10).

Analyse de la mortalité adulte

Les quatre sujets adultes, inhumés dans la galerie, sont des hommes, plutôt d'âge mûr, supérieur à 40 ans pour

deux d'entre eux (sp. 41 et 71), entre 30 et 40 ans pour un autre, décédé d'une infection généralisée (sp. 42), et enfin, pour le dernier (sp. 21), l'âge reste indéterminé. Par ailleurs, un grand nombre de sujets étant issus des comblements, il n'a pas été possible de leur attribuer un âge et un sexe.

Répartition par âge et par sexe dans les espaces sépulcraux

A. Proportion adultes/enfants

Dans le cimetière, aussi bien dans la phase 1 que dans la phase 2, la proportion des adultes et des enfants est sensiblement identique (35), avec environ 90 % d'adultes. Dans la salle capitulaire et dans le caveau, la proportion s'infléchit en faveur des enfants, plus dans la salle capitulaire (soit 39 %) que dans le caveau (36) (31 %). Leur distribution est différente selon les âges, à savoir essentiellement des enfants âgés de 1 à 7/8 ans dans la salle capitulaire, et des enfants et des adolescents dans le caveau, avec quelques périnataux. Ces derniers sont absents du cimetière, dans les deux phases. Un nombre équivalent d'enfants et d'adolescents est retrouvé dans la phase 2, alors que dans la phase 1, uniquement des adolescents sont présents, par ailleurs situés côte à côte. Pour la galerie, peu de tombes ont été dégagées, cependant la moitié concerne des sujets immatures (52 %), intéressant toutes les classes d'âge. Nous rencontrons là une des anomalies principales de toute étude de cimetière historique (37), la nette sous-représentation des enfants, notamment en bas âge, qui est peut-être accentuée par le caractère du lieu d'inhumation, le couvent des Cordeliers.

B. Proportion hommes/femmes

On constate un sureffectif masculin dans tous les cas, cimetière (phases 1-2), salle capitulaire, caveau ou encore galerie, avec toutefois quelques nuances. Ce sureffectif est l'état final de l'utilisation de l'espace sépulcral : il y a donc bien sélection à l'inhumation, préférentiellement masculine. Cependant, il semble probable qu'elle le soit depuis le début de l'utilisation de l'espace sépulcral, à l'exception éventuellement du caveau. En effet, avec le report des sujets indéterminés en sujets féminins, le sureffectif reste présent lors de la phase 1 du cimetière. Il disparaît dans la phase 2 du cimetière au profit d'une sélection première en faveur des femmes. Toutefois, il est peu probable que tous les sujets indéterminés soient féminins. La sélection serait alors dès le départ masculine. Il disparaît aussi dans la salle capitulaire. Là encore, il paraît peu probable que cet espace funéraire soit en premier lieu féminin, avant d'être presque exclusivement masculin (2 tombes féminines/16). Enfin, il disparaît également pour le caveau, une structure funéraire un peu particulière. Deux hypothèses sont alors possibles : le caveau est dès le départ masculin, puis des femmes sont inhumées dans une seconde phase de son utilisation (2 des 3 derniers inhumés en place sont des femmes), ou bien il est une structure de type familial, où sont inhumés hommes et femmes indifféremment depuis le début.

Ainsi, des adolescents, des hommes plutôt âgés et des femmes sont inhumés dans le cimetière pour la phase 1, des enfants de plus de 10 ans principalement, des hommes plutôt âgés et des femmes d'âge mur pour la phase 2. Dans la salle capitulaire, il y a des enfants âgés de 2 à 7 ans pour l'essentiel, des hommes plutôt âgés et peu de femmes (n = 2). Dans le caveau, il y a des enfants de tout âge, des hommes, et des femmes plutôt jeunes. Enfin, dans la galerie, il est difficile d'établir un profil de la population, sept tombes ayant été fouillées. Cependant, des enfants de tout âge sont représentés, et seuls des hommes ont été dégagés.

C. Regroupements

La répartition par âge et par sexe montre quelques regroupements dans le cimetière et dans la salle capitulaire. La répartition par âge ne présente qu'un seul regroupement : les deux sépultures de sujets immatures dans la phase 1 du cimetière, des adolescents, sont côte à côte. La répartition par sexe présente quelques regroupements de nature soit familiale, soit testamentaire. En effet, certaines tombes féminines sont côte à côte, d'autres sont proches ou

35. 42 adultes/46 sujets, soit 91 % pour la phase 1, et 95 adultes/106 sujets, soit 90 % pour la phase 2.

36. 10 immatures/26 sujets pour la salle capitulaire, et 11 immatures/36 sujets pour le caveau.

37. É. CRUBÉZY, 2000, *op. cit.*

recourent des tombes masculines. Ainsi, on peut supposer au sein de ces regroupements des liens de parenté, biologique ou sociale.

La répartition des caractères discrets sur le plan du cimetière montre la dispersion des caractères étudiés pour la phase 1 du cimetière. Trois regroupements sont présents pour la phase 2 : deux hommes, aux tombes superposées (sp. 80 et 141), présentent un caractère fémoral, la fosse de Allen, du côté gauche ; un homme et une femme, aux tombes côte à côte (sp. 26 et 77) ont en commun le caractère précédent, aussi du côté gauche ; enfin, deux hommes, aux tombes proches (sp. 20 et 77), présentent un caractère huméral en commun, l'apophyse sus-épineuse. L'étude des caractères discrets au sein du caveau montre 4 caractères plus fréquents dans le caveau que dans le cimetière, et de manière significative (annexe, tabl. 11 et 12) : la suture métopique, l'un des premiers caractères utilisés pour mettre en évidence des concentrations de sujets dans des sous-ensembles topographiques et/ou stratigraphiques (38), en raison de ses facteurs génétiques et familiaux ; le pont mylohyoïdien, qui semble également avoir une base génétique forte (39) ; ainsi que l'agénésie de la 3^e molaire et la fosse de Allen. Ainsi, la fréquence supérieure dans le caveau de ces caractères et leur fort déterminisme génétique ou familial montre l'inhumation de sujets apparentés, aussi bien des hommes que des femmes. L'étude des caractères discrets montre donc quelques regroupements à caractère biologique dans le cimetière ; en effet, 5 sépultures évoquent des liens de parenté entre les individus (40). Un autre type de sépulture a fait l'objet d'inhumations de sujets apparentés : le caveau. Toutefois, il est difficile de savoir s'il a toujours fonctionné sur un mode familial. Seule une étude génétique, menée sur l'ADN fossile, pourrait corroborer le fonctionnement du caveau et éventuellement définir les liens de parenté entre les sujets inhumés. Ainsi, l'organisation de l'espace sépulcral semble essentiellement le résultat des liens matrimoniaux (associations de sépultures homme-femme, testaments), et moins des liens de parenté. Toutefois, ces derniers semblent s'exprimer davantage dans une structure différente, le caveau.

Les caractères d'un établissement médiéval franciscain

Les couvents des ordres mendiants, auxquels appartiennent les établissements franciscains, participent à une mutation fondamentale de l'Église et de ses pratiques religieuses, à la fin du Moyen Âge. Ils sont particulièrement répandus dans le Sud-Ouest (41). Comme leurs confrères, les Cordeliers (42) influent sur les mentalités et les pratiques funéraires pour lesquelles ils entrent en concurrence avec les ordres anciens et les paroisses. Le cas du couvent de Castres offre l'opportunité de mesurer d'une part la structure de leur implantation dans le tissu urbain, et d'autre part les particularismes de leur activité funéraire.

L'intégration urbaine

L'évolution du plan

Bien que le couvent des Cordeliers de Castres n'ait pas été dégagé en totalité, une hypothèse de restitution de l'emprise de l'église et des bâtiments conventuels à partir de la longueur de la galerie, de largeur de l'aile et des dimensions connues du mur de l'église peut être proposée (fig. 24). On s'aperçoit alors que l'orientation des bâtiments sud et est du collège Jean-Jaurès correspond assez fidèlement au cloître du premier couvent. La chapelle

38. É. CRUBÉZY (dir.), « Microévolution d'une population historique. Étude des caractères discrets de la population de Misimnia (Soudan, III^e-VI^e siècle) », *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, n s, t. 11, 1999, n° 1-2.

39. G. HAUSER et G.F. De STEFANO, *op. cit.*

40. En effet, les regroupements se basent sur un seul caractère à chaque fois, ce qui est insuffisant pour affirmer un lien de parenté entre les sujets concernés.

41. R.W. EMERY, *The friars in medieval France. A catalogue of french mendicant convents (1200-1550)*, New-York/Londres, Columbia University Press, 1962.

42. Pour Midi-Pyrénées : Albi 1242, Auch av.1240, Cahors, Condom 1262, Figeac 1260, Lautrec 1285, Lavaur 1268, Lectoure 1282, L'Isle-Jourdain 1288, Millau 1232, Montauban 1251, Mirande 1283, Mirepoix av.1276, Muret 1315, Nogaro 1250, Pamiers av.1270, Rabastens av.1291, Rieux av.1282, Rodez 1232, Saint-Antonin av.1269, Samatan 1271, Toulouse 1222, Vic-Fezensac 1383, Villefranche-de-Rouergue 1245.

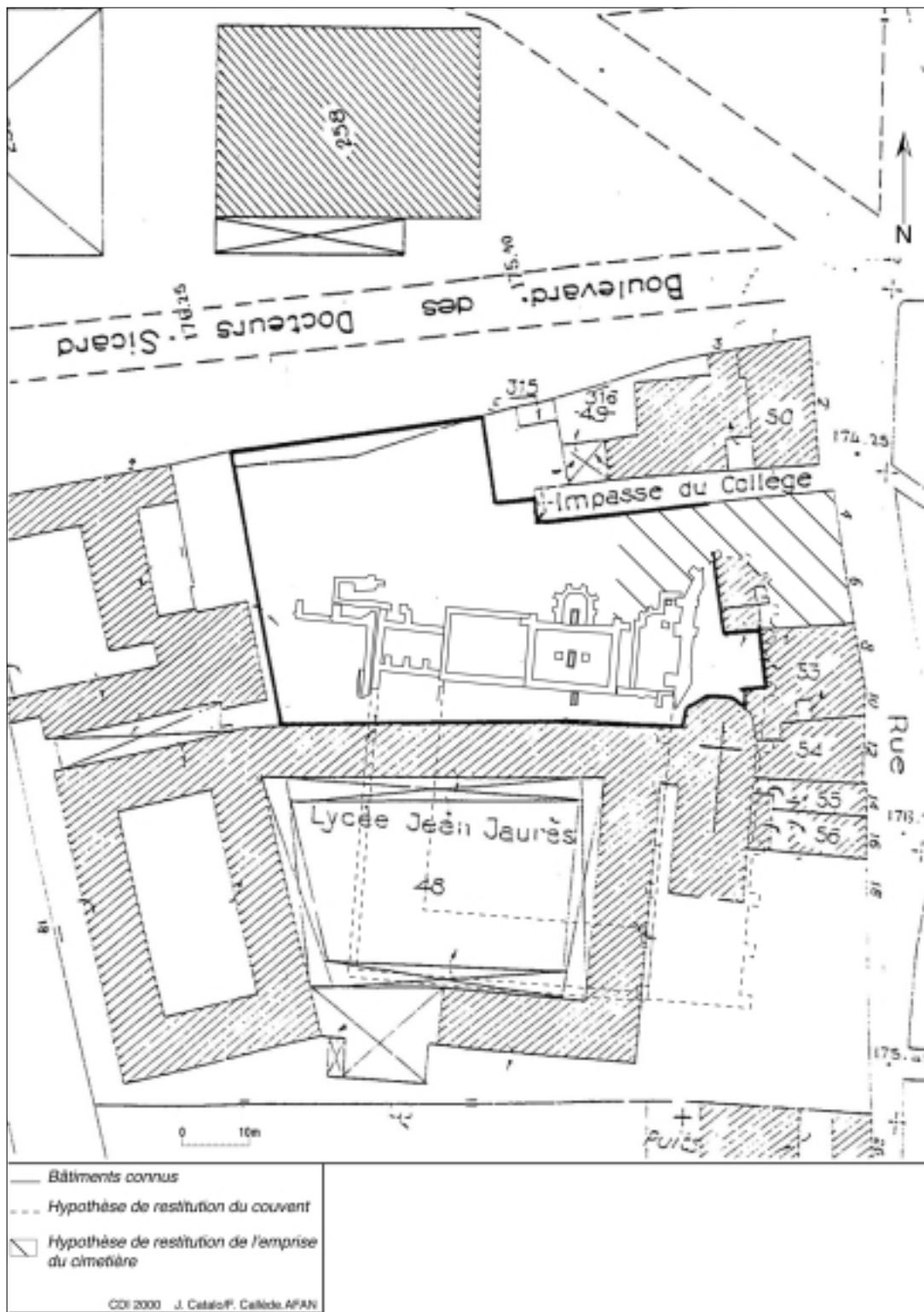


FIG. 24. HYPOTHÈSE DE RESTITUTION DE L'EMPRISE DU COUVENT SUR LE CADASTRE ACTUEL.

du XVII^e siècle et le clocher s'intègrent aussi à l'espace dévolu à l'église en cohérence parfaite avec le cadastre actuel. De la même manière, la limite occidentale du cimetière reportée à l'est en fonction de l'axe de symétrie de l'église correspond au front de l'actuelle rue Camille-Rabaud. Cette coïncidence pourrait éventuellement indiquer que le cimetière s'est établi en fonction du chevet de l'église et des rues adjacentes, comme le laissait supposer son organisation notamment dans sa seconde phase. On peut alors estimer que la partie fouillée équivaut au moins à environ la moitié de l'emprise totale du cimetière dans sa seconde phase.

Disposer d'une partie du plan des origines est une opportunité rare. Dans la majorité des cas, les plans des autres établissements régionaux ont subi de fortes modifications. L'évolution architecturale des ensembles monastiques répond, souvent durant la période moderne, aux changements dans l'organisation de la vie conventuelle et aux aléas des capacités financières de l'ordre. Le couvent franciscain castrais en fournit un exemple avec l'extension vers le nord permise par l'intégration intra-muros. Elle est contemporaine d'une réforme de la vie monastique qui intervient dans le courant du XV^e siècle. Ces transformations peuvent être encore plus radicales avec la reconstruction complète du couvent. Dans ce cas, le clocher (comme à Castres) ou l'église (comme à Lavaur) sont parfois les seuls monuments rescapés de ces destructions (43). Le couvent des Cordeliers de Castres, là encore, est loin d'être un cas isolé. Les guerres de religion ont été terriblement dévastatrices pour les établissements mendiants de la région. Au XVII^e siècle, les Franciscains ne sont plus en mesure de reconstruire à l'identique, s'adaptant au parcellaire existant et aux possibilités de rachat de foncier. C'est le cas à Castres, mais aussi à Auch (44), à Lavaur (45), à Lautrec (46) ou Agen (47). Dès lors, les quelques plans qui sont parvenus jusqu'à nous (quand ils existent), après les nouveaux dégâts de l'époque contemporaine, n'ont parfois que peu de points communs avec le couvent des origines. La comparaison des bâtiments et de leurs fonctions entre couvents est ainsi excessivement périlleuse quand la contemporanéité des constructions n'est pas assurée.

L'évolution topographique

À Castres, la fondation de l'ordre en 1227 apparaît bien antérieure à l'édification réelle du couvent dont l'église n'est mentionnée qu'en 1251. Les données archéologiques ne contredisent pas cette chronologie. Ce décalage n'est pas rare (48) et somme toute logique. Il est peut-être en partie lié à une volonté manifeste d'un choix topographique précis. À deux exceptions près (49), tous les couvents s'inscrivent à l'extérieur des villes de l'époque. On peut en chercher la cause dans un éventuel manque de terrains disponibles *intra muros* ou dans des rivalités d'influence. Leur localisation n'est pourtant pas hasardeuse. Le type d'installation castraise en bordure des fortifications urbaines du XIII^e siècle, à proximité d'une porte, est récurrente en Midi-Pyrénées (50) (Auch, Condom, Lautrec, Lavaur, L'Isle-Jourdain, Millau, Mirande, Montauban, Nogaro, Pamiers, Rabastens, Rieux, Rodez, Samatan, Tarbes), et au-delà (Agen, Lodève, Marmande, Morlaas, Narbonne, Oloron...). Et quand cette situation privilégiée n'est pas acquise, le couvent est au moins proche d'un axe majeur conduisant à l'agglomération (Albi, Bergerac, Bordeaux, Cahors, Figeac, Mirepoix, Montpellier...). La présence d'un fossé et d'un mur d'escarpe protégeant l'état initial d'un couvent pourrait donc être une composante à part entière des installations franciscaines. Cette configuration qui assure une protection minimale de l'ensemble religieux est la première archéologiquement reconnue en Midi-Pyrénées (51).

L'intégration urbaine des Cordeliers de Castres se réalise avec le rempart construit entre 1373 et 1380, en limite nord du site. Il est difficile de savoir si elle découle d'une volonté municipale ou des Franciscains eux-mêmes.

43. Auch, Condom, Pamiers, Lautrec, Lavaur, L'Isle-Jourdain, Millau, Mirande, Nogaro, Rabastens, Samatan, Vic-Fezensac, Périgueux, Bayonne, Agen...

44. M. ANGLEZIO-IHLEIN, *Auch médiéval : le couvent des Cordeliers*, mémoire de maîtrise, U.T.M., 1998.

45. Y. CARBONELL-LAMOTHE et G. AHSSELL DE TOULZA, « Le couvent et l'église de Saint-François de Lavaur » dans *Congrès archéologique de France « Albigeois », 140^e session*, 1982, Paris, 1985, p. 345-353.

46. G.E.R.A.H.L., *L'ancien couvent des Cordeliers de Lautrec (1281-1780)*, rapport de fouilles au service régional de l'Archéologie de Midi-Pyrénées, 1996.

47. V. BABOULÈNE, « Saint-Hilaire : Ancienne église de l'ensemble conventuel des Cordeliers d'Agen », *Archéologie du Midi Médiéval*, 18, 2000, p. 143-160. Le couvent est déjà démoli et déplacé pendant la guerre de Cent ans.

48. Par exemple : Cahors 1219-1255, Lautrec 1281-1306, Rieux 1282-1312, Rodez 1232-1257, Villefranche-de-Rouergue 1245-1256, Périgueux 1220-1269, Agen 1241-1286, Lodève 1238-1260.

49. Toulouse et Lectoure dans l'état actuel de nos connaissances sur le tracé des enceintes du XIII^e siècle de ces villes.

50. Cf. en particulier : S. GEORGIADIS, *L'impact de l'établissement des couvents « mendiants » dans la topographie des villes tarnaises du XIII^e au XV^e siècle*, mémoire de maîtrise, U.T.M., 1998 ; H. TEISSEIRE, *Le rôle des établissements d'ordres mendiants dans la topographie des villes gersoises du XIII^e au XV^e siècle*, mémoire de maîtrise, U.T.M., 1996 ; et *Atlas historique des villes de France*.

51. Et ailleurs à notre connaissance.

Toutefois elle impose aux religieux des modifications en prise sur leur domaine foncier : comblement du fossé, création d'une rue desservant la nouvelle fortification, réduction du cimetière. Il faut peut-être y voir un échange favorable aux deux parties : terrains pour la ville, extension sous protection accrue pour les religieux. Le même phénomène d'intégration se réalise pour nombre d'autres couvents de Midi-Pyrénées (Cahors, Condom, Lavaur, Lautrec, Mirande Pamiers, Rabastens, Rodez, Vic-Fezensac) et du Sud-Ouest (Bordeaux, Carcassonne, Lodève, Montpellier, Narbonne...).

Le recrutement funéraire des Cordeliers de Castres

L'organisation funéraire

Le cimetière du couvent des Cordeliers présente une organisation en relation directe avec les bâtiments conventuels et leurs abords. Le changement d'orientation des sépultures semble en corrélation avec les deux états du couvent. En effet, la fermeture du passage de circulation du cimetière vers le nord pourrait être une conséquence directe de la création, à la fin du XIV^e siècle, du nouveau rempart et de la rue qui le dessert. La clôture est dès lors matérialisée par un mur en bordure de la chaussée, dont l'impasse du Collège est un vestige dans le cadastre actuel. De cette hypothèse et des indices archéologiques de datation, on peut proposer une première phase du cimetière comprise entre la fin du XIII^e siècle (première mention de l'église en 1251), et les années 1373-1380, dates de construction du rempart et de la rue. Le mode d'inhumation de cette période se caractérise par l'emploi du linceul dans une fosse simple, et par des positions d'avant-bras très homogènes (repliés parallèles en avant de l'abdomen essentiellement ou croisés sur la poitrine). La seconde phase du cimetière peut être située entre 1380 et la destruction du couvent en 1563-1574. Le mode d'inhumation ne change guère, mais les positions des avant-bras se diversifient. Comme dans la première phase, la superposition différenciée selon les tombes suggère une logique délibérée de groupe (familial ou non) dans le choix du lieu d'inhumation.

La répartition par âge et sexe des sujets inhumés apparaît une surmasculinité générale d'une population plutôt âgée, plus marquée dans la phase ancienne mais sans atteindre l'exclusivité pour autant. Ce sureffectif masculin pourrait être l'expression d'une utilisation préférentielle pour les moines du couvent, au moins au début de l'occupation. Elle peut tout aussi bien correspondre à un profil type d'une population ayant les moyens d'accéder au cimetière mendiant et qui a eu le temps de préparer ses funérailles en ce sens. Le recrutement de la population féminine assez âgée, et la faible proportion d'enfants (avec absence d'individus de moins de 10 ans) tendrait vers cette seconde hypothèse. Malgré un échantillon plus restreint, une sélection selon l'âge et le sexe se dégage aussi pour des espaces privilégiés comme la salle capitulaire ou la galerie. Là encore, une répartition par groupe ou par famille est éventuellement à retenir, mais la présence de périnataux ou d'un sujet atteint de nanisme reste étonnante. Si la salle capitulaire suit le même processus que le cimetière (ce qui serait surprenant), l'ouverture de ses tombeaux aux femmes et aux enfants se ferait dans le courant du XIV^e siècle (phase 1). Les deux aires funéraires dans les bâtiments conventuels présentent des modes d'inhumation différents du cimetière, mais dont la chronologie reste à préciser. L'utilisation de cercueils et la position mains jointes en prière pourraient marquer la période la plus récente du site, et une utilisation de ces espaces privilégiés plus étendue dans le temps que celle du cimetière. Une autre différence semble résider dans les types de pathologies observés suivant les aires sépulcrales : plus traumatiques qu'infectieuses dans le cimetière, plus infectieuses que traumatiques dans les bâtiments.

À Castres, la fin du Moyen Âge correspond à une époque de forte mortalité avec la chute de la moitié de la population après la peste de 1348. Le cimetière des Cordeliers ne paraît pas en porter la marque. C'est sans doute dans le cimetière paroissial ou au sein d'aires funéraires de relégation qu'il faudrait en chercher les signes. De son côté, l'émergence d'une nouvelle spiritualité autour de la définition du Purgatoire ne semble entraîner des modifications dans l'approche de la mort que par l'accès à de nouvelles zones de sépultures, différentes du cimetière paroissial, et favorisant la recherche d'intercessions *post mortem*. La comparaison avec les pratiques d'ensevelissement antérieures supposerait de disposer d'échantillons, à la fois plus anciens et moins spécifiques, de la population castraise.

Un recrutement spécifique

L'organisation et la répartition par âge et sexe ont montré que les sépultures du couvent des Cordeliers semblent le résultat d'une sélection, opérée quelle que soit l'aire funéraire ou la phase chronologique. Elle se traduit surtout par un sureffectif masculin et une population plutôt âgée. Le positionnement des tombes lors des deux phases du cimetière traduit un agencement ordonné où certains regroupements pourraient être d'origine familiale. Les mêmes

constats peuvent être entrevus dans l'espace privilégié que constitue la salle capitulaire. À cet endroit, ces caractéristiques apparaissent encore plus marquées pour les tombes qui ont pu être traitées.

Dès lors, il est particulièrement intéressant de rapprocher ces informations des données historiques issues de l'examen de la pratique testamentaire des populations du Toulousain et du Castrais (52). Comparée à d'autres régions françaises, cette étude des testaments du bas Moyen Âge ne laisse pas transparaître de grands bouleversements dans les pratiques religieuses et funéraires. Les crises caractéristiques de cette période, guerres, famines et pestes, ne semblent pas avoir engendré de panique ni de désorganisation familiale très prononcée. L'évolution spirituelle autour de la notion de Purgatoire semble se faire en douceur. En effet, alors que le tissu des établissements des ordres mendiants, promoteur des nouvelles orientations de l'Église, est particulièrement dense, il n'engendre pas de désaffection particulière vis-à-vis de la paroisse (53). Si 74 % (à Castres) des testateurs lèguent à un ou plusieurs couvents mendiants, il s'agit plutôt de legs de principe. À Castres, seulement 16 % des déposants souhaitent se faire ensevelir dans un couvent mendiant, contre 13,5 % dans un autre édifice, et contre 70 % choisissant le cimetière paroissial (54). La sépulture ailleurs que dans le cimetière est d'ailleurs un fait citadin et le choix des groupes sociaux les plus riches. Les marchands et les artisans forment les deux tiers de la clientèle des Mendiants suivis des nobles, des notaires et des juristes (55). Au final, les conflits, récurrents et nombreux, entre ordres mendiants et ordres anciens ou clergé séculier (56), souvent au sujet des droits de sépultures, ne paraissent affecter les pratiques funéraires que de manière relativement limitée.

Une correspondance avec la pratique testamentaire

Les informations historiques semblent donc corroborer les constats faits sur la fouille du cimetière des frères mineurs de Castres. En effet, cette aire sépulcrale ne subit pas de contraintes de surabondance funéraire. Les espaces laissés libres entre les tombes et les alignements de tombes sont nombreux pour une période d'utilisation assez longue. La présence d'ossements de sujets plutôt âgés semble également être le signe d'une sélection issue d'une pratique testamentaire dans la mesure où l'accès à l'enceinte des Cordeliers est la résultante d'un choix spécifique, et *a fortiori* du choix de la partie de la population ayant les moyens de le faire. La très faible représentation d'individus jeunes n'ayant pas encore fait leur testament, ou/et n'ayant pas acquis de situation sociale qui puisse le permettre, apparaît moins étonnante. Néanmoins, on note que les inhumés du cimetière disposaient des moyens suffisants pour intégrer le cimetière des Cordeliers mais pas ceux de l'achat d'un cercueil, mode d'inhumation uniquement retrouvé dans la galerie et la salle capitulaire. Compte tenu de la composition catégorielle proposée par les testaments, le cimetière abriterait éventuellement la frange la moins riche des marchands et artisans formant la clientèle des ordres mendiants.

La relation pouvant exister entre la population découverte dans le cimetière des Franciscains et la pratique testamentaire semble s'affirmer par l'examen de la répartition par sexe et l'association entre défunts dans ces deux types de sources. Dans la zone géographique étudiée (Toulousain, Lauragais, Castrais), les testaments sont rédigés à 61,4 % par un homme (57). Ce chiffre atteint 65,2 % pour Castres entre 1300 et 1450 (58). Le cimetière donne, quant à lui, un taux de masculinité de 67,32 % (les deux phases réunies) (59). Une coïncidence comparable se retrouve dans la proportion d'un quart des testateurs indiquant auprès de qui ils veulent être inhumés, et le pourcentage de 21,89 % des individus retrouvés dans le cimetière et succédant à une sépulture préalable (30 sur 137 individus) (60). Dans les testaments, cette population représente 21,7 % des hommes et 26,5 % des femmes (61). Dans le cimetière,

52. M.-C. MARANDET, *Le souci de l'au-delà: la pratique testamentaire dans la région toulousaine*, 2 tomes, Presses universitaires de Perpignan, 1998, 696 p.

53. *Ib.* p. 380.

54. *Ib.* p. 150.

55. *Ib.* p. 154.

56. C. POINARD, *L'insertion des ordres mendiants dans le tissu ecclésiastique du « Midi toulousain » (1200-1350): conflits et controverses*, mémoire de maîtrise, U.T.M., 1998.

57. M.-C. MARANDET, *Le souci de l'au-delà, op. cit.*, p. 82.

58. *Ib.*

59. Le nombre d'individus dont le sexe a pu être déterminé dans le cimetière est de 101, parmi eux on compte 68 hommes et 33 femmes

60. Ont été comptées les sépultures apparentées dans la même fosse par réduction ou par recoupement dans une même phase du cimetière. Au total, 30 individus succèdent directement en chronologie relative à une autre sépulture. 50 % de ces successions relatives se font par couple.

61. *Ib.* p. 170.

25 % des hommes (17/68) et 30,30 % des femmes (10/33) viennent en succession d'une sépulture préalable (62). Une telle corrélation entre les chiffres (en proportion ou en ordre de grandeur) issus de bases documentaires radicalement différentes est pour le moins remarquable. Elle signifierait que l'accès à la sépulture au couvent des Cordeliers passe quasi-obligatoirement par l'acte testamentaire, d'où le recrutement déjà évoqué. Elle montrerait également que les précisions des testaments, telles que « auprès de qui être enterré », ne sont pas une variable aléatoire et facultative, mais correspondent vraiment à une volonté mise en pratique. Si tel était le cas, il faut noter que pour les hommes, 60,4 % souhaitent être inhumés en premier lieu près des parents, 9,2 % près du conjoint, 18,4 % près des enfants et 12 % près d'amis ou confrères. Pour les femmes, 27,2 % préféreraient reposer près des parents, 54,3 % près du conjoint, 15,1 % près des enfants, 3,4 % près des amis (63). Des analyses anthropo-biologiques de parenté, autres que l'analyse des caractères discrets, pourraient-elles vérifier ces déclarations ?

Conclusion

Malgré un état de conservation assez médiocre, les vestiges découverts sur la place de la 32^e division d'infanterie livre quelques informations sur le couvent médiéval des Cordeliers de Castres. Ces données sont relativement précieuses dans la mesure où les fouilles de couvent d'un ordre mendiant sont relativement rares dans le Sud-Ouest de la France (64).

Le plan, inconnu jusqu'ici, de l'aile septentrionale du couvent a pu être approché dans ses grandes lignes et suivant une chronologie définie en deux états. Le premier état du XIV^e siècle laisse entrevoir un système fossoyé insoupçonné issu de la situation *extra muros* du couvent à ses débuts. Contrairement à la proposition faite par l'analyse architecturale du clocher, l'église et ses bâtiments annexes semblent antérieurs à l'établissement de la nouvelle enceinte castraise en 1380. Leur intégration dans le tissu urbain provoque une réorganisation du cimetière, mais permet une extension vers l'ouest des bâtiments conventuels. Le second état du couvent et du cimetière correspondrait à la période 1380-1574. Bien que de taille inférieure à celui des Cordeliers de Toulouse, le couvent de Castres apparaît pourtant comme un établissement assez étendu, d'une emprise en rapport avec un rôle historique certain. Il se présente comme un cas type des installations franciscaines puisque nombre d'entre elles adoptent le même choix topographique d'une implantation immédiatement à l'extérieur des fortifications urbaines du XIII^e siècle. L'intégration dans la ville close qui peut s'en suivre oriente ensuite l'organisation ou l'extension conventuelles. À l'époque moderne, l'église ou le clocher restent souvent le seul témoin de ces couvents d'origine fréquemment reconstruits selon des contraintes, de parcellaire ou de moyens, résolument nouvelles.

La chronologie du couvent donne aussi un intéressant aperçu des pratiques funéraires de la fin Moyen Âge à Castres dans le cadre particulier d'un couvent d'un ordre mendiant. Les données de l'archéologie funéraire, notamment celles du cimetière, montre une organisation et un recrutement très sélectifs. Ces constatations semblent correspondre pour une large part à la pratique testamentaire des populations du Toulousain et du Castrais que traduit une forte masculinité et une moyenne d'âge élevée de la population inhumée. L'archéologie procure donc ici un intéressant contrepoint dans l'approche des populations clientes des ordres mendiants à la fin du Moyen Âge. Elle confirme et précise la stabilité du lien entre la pratique testamentaire et le recrutement sélectif des aires funéraires présentes dans la clôture monastique.

Seuls les tableaux 1 à 4 sont reproduits dans l'annexe de l'édition papier. On trouvera le tableau 5 : *Dénombrement des sujets adultes issus du comblement du caveau*, le tableau 6 : *Dénombrement des sujets immatures issus du comblement du caveau*, le tableau 7 : *Répartition des immatures suivant le principe de conformité, selon leur localisation*, le tableau 8 : *Répartition des pathologies selon les phases*, les tableaux 9, 10, 11 et 12 présentant les résultats de l'analyse des caractères discrets, ainsi que les graphiques dans la version PDF de l'article, accessible sur le site Internet de la Société Archéologique du Midi de la France : www.societes-savantes-toulouse.asso.fr/samf/t_62/catalogo.pdf.

62. Il est intéressant de constater que la proportion de succession entre individus de sexe différent et de sexe identique est la même (43,33 %). La succession entre adulte et immature est de 13,33 %.

63. M.-C. MARANDET, *Le souci de l'au-delà, op. cit.*, p. 170-171.

64. Pour les couvents franciscains : M.-C. HARDY, « Le couvent des Cordeliers de Périgueux, archéologie et architecture », *Aquitania*, t. VII, 1990, p. 119-141 ; P. GIBERT, « Le couvent des Mineurs de Bayonne » dans *Bayonne et sa région*, fédération historique du Sud-Ouest, actes du XXXIII^e congrès d'études régionales à Bayonne 1981, Bayonne 1983.

Tableau 1
ANTHROPOLOGIE DES SÉPULTURES

bac	n° phase	sépulture	classe d'âge	morph.	sexe		final	âge (ans)		coxal	squelettes en place en réduct°		comblement		NMI
					mesur.	mesur.		dentaire	osseux		adulte	immat.			
48	1	3	A	M		M				35-40	1				1
54	1	4	A	M		M				35-45	1	1			2
54	1	4-réd	A	F?		F				40-50					
46	1	5	A	M		M				40-50	1				1
65	1	6	A	M?		M					1				1
27	1	8	A	F		F				40-50	1		1		2
26	1	9	A	F?		F				30-40	1				1
16	1	10	AJ	M?		M			25-30	20-30	1				1
32	1	27	A	F?		F			25	20-30	1				1
23	1	28	A	I		M				30-40	1				1
53	1	39	Im						11-16		1				1
1	1	40	A	F		F				35-45	1		1	2	4
6	1	49	A	F?		F?					1				1
15	1	69A	A	M		M				40-50	1	1			2
15	1	69B	A	M?		M									
13	1	74	A	M?		M				40-50	1				1
13	1	75	A	I		F					1				1
41	1	86A	A	M		M					1				1
41	1	86B	A	F		F				30-35	1				1
50	1	87	A	M		M				40-50	1				1
17	1	90	A	M		M				35-40	1				1
66	1	91	A	M		M				40-50	1				1
66	1	97	A	M		M					1				1
8	1	100	A	F?		M					1				1
29	1	106	AJ	M		M			25-30	30-35	1				1
34	1	107	A	F		F				35-45	1				1
67	1	108	A	M		M				40-45	1				1

Bac	n° Phase	Sépulture	classe d'âge	sexe		dentaire	âge (ans)		coxal	squelettes en place		comblement		NMI
				morph.	mesur.		final	osseux		coaxal	en réduct°	adulte	immat.	
61	1	111	A	M				40-50	1				1	
62	1	112	A	M				40-50	1				1	
56	1	113	A	I	M				1				1	
36	1	123	AJ	M			25-30	30-35	1		1		2	
50	1	125	A	F				30-40	1				1	
	36	1	126	Adol				18-25		1			1	
50	1	128	A	M?	M				1				1	
50	1	130	A	F				35-45	1				1	
26	1	137	A	M				35-45	1				1	
37	1	143	A	M?	M			40-50	1				1	
64	1	145	A	F				40-50	1				1	
67	1	149	A	M	M			40-50	1		1		2	
					cblmt									
63	1	150	A	M?	M			45-50	1				1	
6	2	1	A	M?	M			40-50	1		1		3	
65	2	2	A	M			25-30	25-30	1				1	
65	2	7	Im				4-7			1			1	
38	2	11A	A	F					1	1	1		3	
38	2	11B	A	I	M				1					
44	2	12	A	M				40-50	1				1	
32	2	13	A	F?	F			40-45	1		2		3	
49	2	14	A	F				40-50	1		1		2	
4	2	15	A	F				35-40	1				1	
39	2	16	A	F				30-40	1				1	
	58	2	I7	AJ	F	F		28-30	25-30	1			1	
18	2	18	Adol			15 ans+/-36	13-15		1				1	
21	2	19	A	F				30-40	1				1	
23	2	20	A	M				40-50	1				1	
24	2	26	A	F				30-40	1				1	
39	2	29	Im			9 ans +/-24	6-91		1				1	
42	2	31	A	M				40-45	1		1		2	
65	2	33	A	I	M				1				1	
4	2	34	A	F				40-50	1				1	

Ba	n° Phase	Sépulture	classe d'âge	sexe			dentaire	âge (ans)		squelettes		comblement		NMI
				morph	mesur.	final		osseux	coxal	en place	en réduct°	adulte	immat.	
10	2	36A	A	M		M			40-50	1	1		2	
10	2	36B	A	F?	M	M			45-55			1	1	
20	2	37	A	M		M			30-40	1			1	
14	2	38	A	M		M			30-40	1			1	
47	2	43	A	M		M			40-50	1			1	
38	2	44	A	M?	M	M			40-50	1			1	
3	2	45	A	M		M			40-45	1			1	
11	2	46	AJ	M		M			25-30	1			1	
2	2	47	A	M		M			40-45	1		2	3	
27	2	48	A	I	M	M				1			1	
12	2	50	A	I	F	F			45-55	1	1	1	3	
19	2	51	Adol		M		12 ans +/-30	13-14		1		1	2	
41	2	52	Adol				12 ans +/-30	10-12		1			1	
17	2	64	A	M		M			40-50	1		1	3	
10	2	65	égal 36B											
42	2	67	A	M		M			40-50	1		1	2	
48	2	68	A	M		M			30-40	1			1	
3	2	72	Adol					13-15		1		2	3	
24	2	73	A	M		M			40-50	1			1	
40	2	76	A	M		M			35-40	1		1	2	
25	2	77	A	M		M			30-40	1		1	2	
35	2	80	A	M		M			40-50	1		2	3	
61	2	92	A	M		M			35-40	1			1	
66	2	93	A	F?	F	F			30-40	1			1	
51	2	94	A	M		M			40-50	1			1	
49	2	98	A	F		F			30-40	1			1	
8	2	99	AJ	F?		F			25-30	1		1	2	
57	2	101	A	F		F			35-40	1			1	
55	2	102	A	M		M			40-50	1			1	
57	2	103	A	F		F			30-40	1		1	2	
57	2	104	A	F?	F	F			30-40	1			1	
62	2	105	Im				9 ans +/-24	9-12		1		1	2	

Bac	n° Phase	Sépulture	classe d'âge	sexe			dentaire	âge (ans)		coxal	squelettes en place		comblement		NMI
				morph	mesur.	final		osseux	coaxal		adulte	immat.			
18	capitul	53-1	Im				4 ans+/-12	4-6			3			3	
18	capitul	53-2	A	I	F	F			40-50						
18	capitul	53-3	A	M	M	M									
28	cav	66	A	M					30-35				23	11	
31	cav	70	A	F					45-50						
30	cav	117	AJ	F				18-25	20-25						
52	galerie	21	A	M		M					1		1	2	
52	galerie	22	Im				5 ans+/-16	4-6			1		1	2	
55	galerie	23	Im					4-6			1			4	
-46	galerie	25	Im				18 mois +/-6	18-30 mois			1		1	4	
1	galerie	41	A	M		M			40-50		1		2	3	
16	galerie	42	A	M		M			30-40		1			1	
43	galerie	71	A	M		M			40-45		1		3	4	
Total		124									128	8	72	32	240

TABLEAU 2
RÉPARTITION DES SUJETS SELON LEUR LOCALISATION

Localisation	n tombe	sq en place	rédi	cblmt-A	cblmt-Im	NMI
cim, ph. 1	38	38	2	4	2	46
cim, ph. 2	65	65	4	33	4	106
Cim.	103	103	6	37	6	152
sps. capitul.	13	15	2	4	5	26
caveau	1	3		23	11	37
salle capitulaire	14	20	2	27	14	63
galerie	7	7		8	10	25
Total	124	130	8	72	30	240

TABLEAU 3
RÉPARTITION DES SUJETS SELON LES CLASSES D'ÂGE ET LEUR LOCALISATION

Localisation	A	Adol	Im	P	Total
cim, ph. 1	42	3	1		46
cim, ph. 2	95	6	5		106
Cim.	137	9	6		152
sps. capitul.	16		9	1	26
caveau	25	4	5	2	36
salle capitulaire	42	4	14	3	63
galerie	12	2	9	2	25
Total	191	15	29	5	240

TABLEAU 4
RÉPARTITION DES SUJETS SELON LE SEXE ET LEUR LOCALISATION

Localisation	M	F	I	Total
cim, ph. 1	27	12	3	42
cim, ph. 2	41	21	33	95
Cim.	68	33	36	137
sps. capitul.	8	2	6	16
caveau	13	8	4	25
salle capitulaire	21	10	11	42
galerie	4		8	12
Total	89	43	55	191

TABLEAU 5
DÉNOMBREMENT DES SUJETS ADULTES ISSUS DU COMBLEMENT DU CAVEAU

Identf. adulte	D	?	G	App.	NMO
crâne		15			15
mandibule		13			13
scapula	3		2	8	13
clavicule	8		1	8	17
humérus	3		1	14	18
ulna	5		3	11	19
radius	5		3	9	17
coxal					0
sacrum					7
fémur	2		1	17	20
patella	4			2	6
tibia	5		1	16	22
fibula	4		4	9	17

TABLEAU 6
DÉNOMBREMENT DES SUJETS IMMATURES ISSUS DU COMBLEMENT DU CAVEAU

Identif. Im	D	G	App	indét.	0	0/1-4	1-4	1-4/5-9	5-9	5-9/10-14	10-14	10-14/15-19	15/19	NMO
crâne				5	1			1			1	1		5
scapula	1	1	1							1		1		3
bassin	1	1	2				2	1			2			4
clavicule	1	1	1					1			1			3
humérus	1	2	3		1						2	2		6
ulna	2	2	2		1		1	1			1	2		6
radius	1	3	1	2	2		1		1		1	2		7
fémur	2		3	2					1	1	1	2		7
tibia	2		2	2	2				1		1	2		6
patalla			1											1
fibula	2		1							1		1		3
effectif				1	2		1	1	1	1	2	2		11
effectif final				1	2		1		3		2		2	11

TABLEAU 7
RÉPARTITION DES IMMATURES SUIVANT LE PRINCIPE DE CONFORMITÉ, SELON LEUR LOCALISATION

Répartition	Indét.	0	1-4	5-9	10-14	15-19	total
cim, ph 1			1		1	2	4
cim, ph 2			2	2	3	3	10
sp s. capitul.	4	1	3	2	0	0	10
cav	1	2	1	3	2	2	11
galerie		2	6	3	1	1	13

TABLEAU 8
RÉPARTITION DES PATHOLOGIES SELON LES PHASES

Localisation	Pathologies				Total	
	Traumat.	Inflammation	Infection	Croissance		
Cim, ph. 1 %	2 33,3		2 33,3	2 33,3	6 100	13
Cim, ph. 2 %	9 64,3	1 7,1	4 28,6		14 100	13,2
Salle capitul. %	2 20		7 70	1 10	10 100	15,9
Galerie			1		1	4
Total %	13 41,9	1 3,2	14 45,2	3 9,7	31 100	12,9

TABLEAU 9
LISTE DES CARACTÈRES DISCRETS ÉTUDIÉS

Os	Caractères	Abrégés
crâne	suture métopique os suturaire sagittal os suturaire lambdoïde os rétromastoïdien os pféinterpariétal (os des Incas) tubercule précondylien	sut métop os sut sag os sut lambd os rétromast os préinterpar tub précondl
mandibule	trou mentonnier double pont mylohyoïdien	tr ment dble pônt myloh
dents	incisive en pelle agénésie de la 3 ^e molaire 3 ^e molaire naine	I en pelle agén M3 M3 naine
clavicule	insertion creux articulation coraco-claviculaire	insertion creux art coraco-cl
scapula	os ascromial	os acrom
sternum	perforation	perf
humérus	apophyse sus-épineuse perforation olécrânienne insertion en creux - grd pectoral et grd rond	apo sus-épi perf olécr insert creux
fémur	fosse de Allen fosse hypotrochantérienne 3 ^e trochanter	fosse Allen fosse hypotr 3 ^e troch
patella	emarginata	emarg
tibia	facette d'accroupissement médiale facette d'accroupissement latérale	f accr méd f accr lat

TABLEAU 10
LIAISONS À L'ÂGE ET AU SEXE DES CARACTÈRES DISCRETS DANS LES SÉPULTURES

Les liaisons des caractères étudiés à l'âge et au sexe sont indiqués en gras dans le tableau

Sépulture				Sexe				Âge				Liaison (test X _c)		
Os	Caractère	Total	%	F	%	M	%	< 30	%	> 30	%	Sexe	Âge	
Crâne	métop	6/80	8	1/19	5	4/48	8	0/6	67	5/55	9	0,74	7,44	
	os lambd	31/83	37	12/23	52	13/48	27	4/6		20/57	35	9,43	20,48	
	os rétromast	10/87	11	3/23	13	7/53	13	0/5		9/62	15	0	16,21	
	os préimterp	11/90	12	2/22	9	6/53	11	0/7		7/63	11	0,22	11,64	
	tub précondl	3/70	4	2/20	10	1/40	3	0/5		3/50	6	4,03	4,29	
Mandib	pont myloh	2/72	3	1/23	4	1/46	2	0/6		2/66	3	0,17	1,35	
Dents	I en pelle	27/52	52	10/18	56	15/31	48	2/5	40	23/42	55	1,28	4,51	
	agén. M3	7/79	9	4/22	18	3/50	6	0/6		7/59	12	6,81	12,76	
	M3 naine	5/76	7	1/21	5	3/49	6	0/5		3/59	5	0,10	3,28	
Clavicule	insertion creux	21/82	26	1/24	4	20/58	34	2/6	33	18/71	25	29,23	1,55	
	art coraco-cl	5/86	6	1/26	4	4/60	7	1/6		17	4/73	5	0,86	7,35
Scapula	os acrom	7/84	8	0/26		7/58	12	0/5		6/71	8	12,76	6,38	
Sternum	perf	2/16	13	0/3		2/13	15	0/1		1/15	7	16,21	5,32	
Humérus	apo sus-épi	2/99	1	0/29		2/69	3	0/5		2/83	2	1,35	0,50	
	perf oléocr	14/97	14	8/28		6/68	9	1/5	20	11/80	14	15,70	1,27	
	insert creux	9/96	9	3/29		6/66	9	1/5		20	5/81	6	0,06	8,66
Fémur	fosse Allen	14/87	16	4/24	17	10/62	16	1/6	17	13/73	18	0,04	0,03	
	fosse hypotr	8/89	9	3/23	13	5/66	8	1/6		17	7/75	9	1,33	2,82
	3° troch	45/89	51	15/24	63	30/64	47	3/6		50	38/76	50	5,17	0
Patella	emarg	39/77	51	11/20	55	28/57	49	1/4	25	35/64	55	0,72	18,75	
Tibia	f accr méd	2/78	3	0/23		2/54	4	0/4		1/59	2	2,29	0,50	
	f accr lat	39/75	52	14/22	64	24/52	46	1/4	25	32/57	56	6,54	19,93	

TABLEAU 11
LIAISONS À L'ÂGE ET AU SEXE DES CARACTÈRES DISCRETS DANS LE CAVEAU
Les liaisons des caractères étudiés à l'âge et au sexe sont indiquées en gras dans le tableau

Os	Caveau Caractères	Total	%	Sexe				Âge				Liaisons (test X-)	
				F	%	M	%	<30	%	>30	%	Sexe	Âge
Crâne	métopisme	3/17	12	1/8	13	2/9	22					2/8	
	os lambd	7/15	47	4/6	67	3/9	33					23,12	
	os préinterpar	1/15	7	1/6	17	0/9						18,57	
Mandib	pont myloh	5/10	50										
Dents	I en pelle	3/3	100										
	agénésie M3	3/13	23										
Clavicule	insertion creux	1/16	6										
	art coraco-cl	1/18	6										
Humérus	perf olécr	1/15	7	0/7		0/9							
	insert creux	3/20	15	2/7	29	1/10	10	1/20	5	2/20	10	11,49	
Fémur	fosse Allen	6/18	33	3/7	43	3/8	38	1/18	6	5/18	28	0,51	17,15
	fosse hypotroch	2/23	9	0/7		4/13	15					16,21	
	3 ^e trochanter	9/23	39	3/7	43	4/13	31	1/23	4	8/23	35	3,08	30,60
Patella	emarginata	4/10	40										
Tibia	f accr lat	9/14	64	3/6	50	6/9	67	1/14	7		57	5,95	57,44

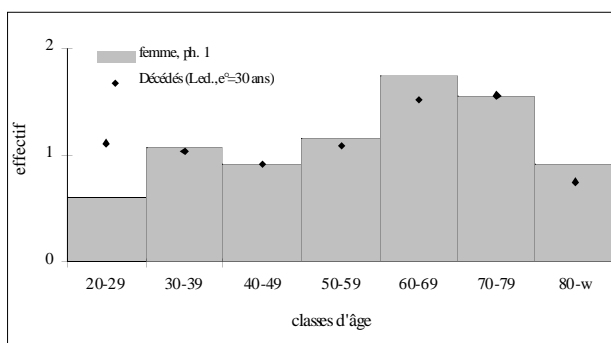
TABLEAU 12
LISTE DES CARACTÈRES PLUS FRÉQUENTS DANS LE CAVEAU (en %)

Fréq. caract.	Cimetière	Caveau	X ₂
Suture métopique	7,5	17,6	4,42
Agénésie M3	8,9	23,1	7,29
	2,8	50	56,7
Fosse Allen	16,1	33,3	7,81

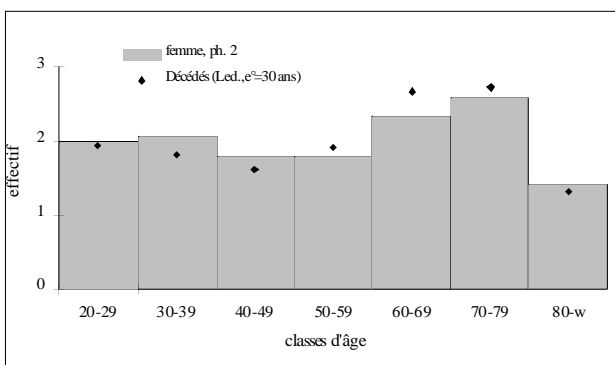
GRAPHIQUES



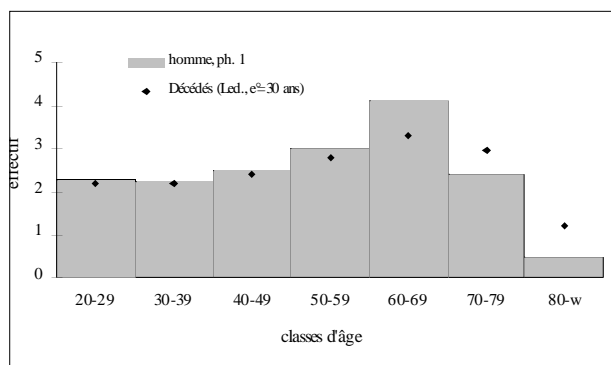
GRAPHIQUE 1. RÉPARTITION DES SUJETS IMMATURES DE LA PHASE 2 selon les quotients de mortalité (n=10) pour une espérance de vie comprise entre 25 et 30 (grisé).



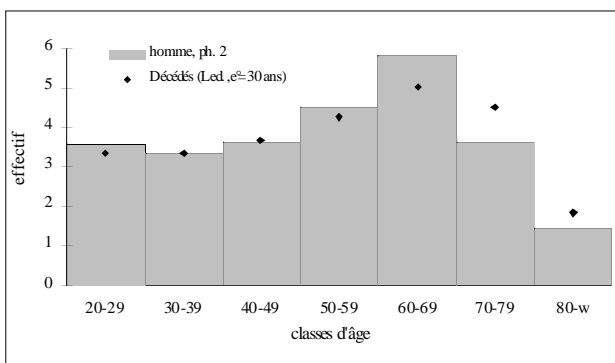
GRAPHIQUE 2. RÉPARTITION DES FEMMES phase 1 du cimetière, $e^{\circ} = 30$ ans (n = 8).



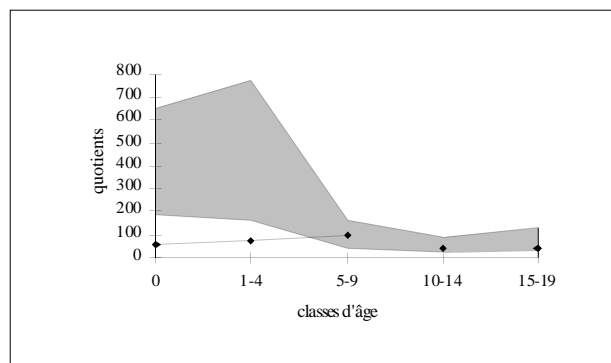
GRAPHIQUE 3. RÉPARTITION DES FEMMES phase 2 du cimetière, $e^{\circ} = 30$ ans (n = 14).



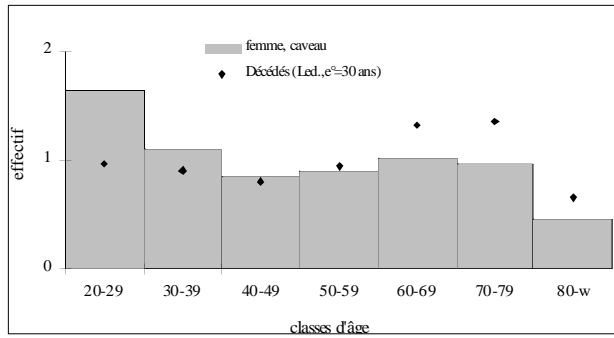
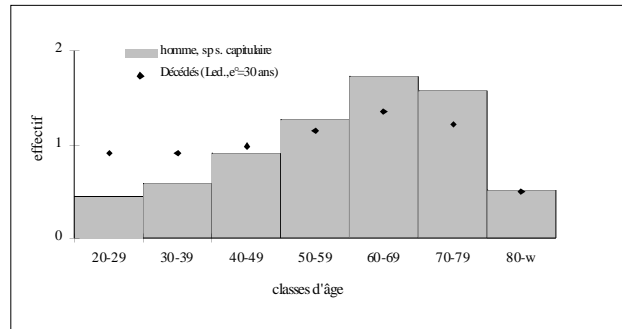
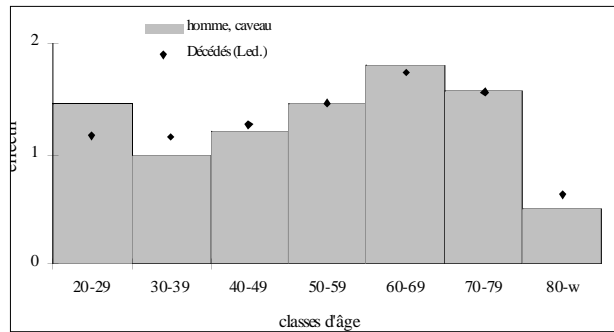
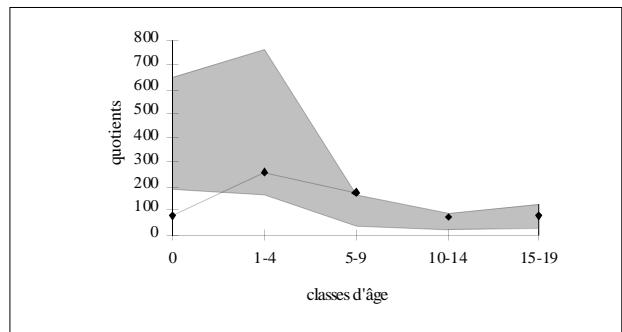
GRAPHIQUE 4. RÉPARTITION DES HOMMES DE LA PHASE 1, $e^{\circ} = 30$ ans (n = 17).



GRAPHIQUE 5. RÉPARTITION DES HOMMES DE LA PHASE 2, $e^{\circ} = 30$ ans (n = 26).



GRAPHIQUE 6. RÉPARTITION DES SUJETS IMMATURES DE LA SALLE CAPITULAIRE ET DU CAVEAU (N = 16), selon les quotients de mortalité pour une espérance de vie comprise entre 25 et 30 (grisé).

GRAPHIQUE 7. RÉPARTITION DES FEMMES DU CAVEAU, $e^{\circ} = 30$ ans ($n = 7$).GRAPHIQUE 8. RÉPARTITION DES HOMMES DE LA SALLE CAPITULAIRE, $e^{\circ} = 30$ ans ($n = 5$).GRAPHIQUE 9. RÉPARTITION DES HOMMES DU CAVEAU, $e^{\circ} = 30$ ans ($n = 9$).GRAPHIQUE 10. RÉPARTITION DES SUJETS IMMATURES DE LA GALERIE, selon les quotients de mortalité ($n = 13$), pour une espérance de vie comprise entre 25 et 30 (grisé).